

C onjoncture française



Environnement international de la France

Au quatrième trimestre 2011, les économies avancées ont décéléré (+0,2 % après +0,5 %) comme prévu dans la Note de conjoncture de décembre. Dans la zone euro, au Royaume-Uni et au Japon, l'activité s'est contractée. À l'inverse, l'économie américaine a continué de croître à un rythme soutenu au quatrième trimestre 2011 (+0,7 % après +0,5 %) et fait ainsi figure d'exception. Les grandes économies émergentes ont légèrement accéléré tout en conservant un rythme de croissance inférieur à celui du début d'année.

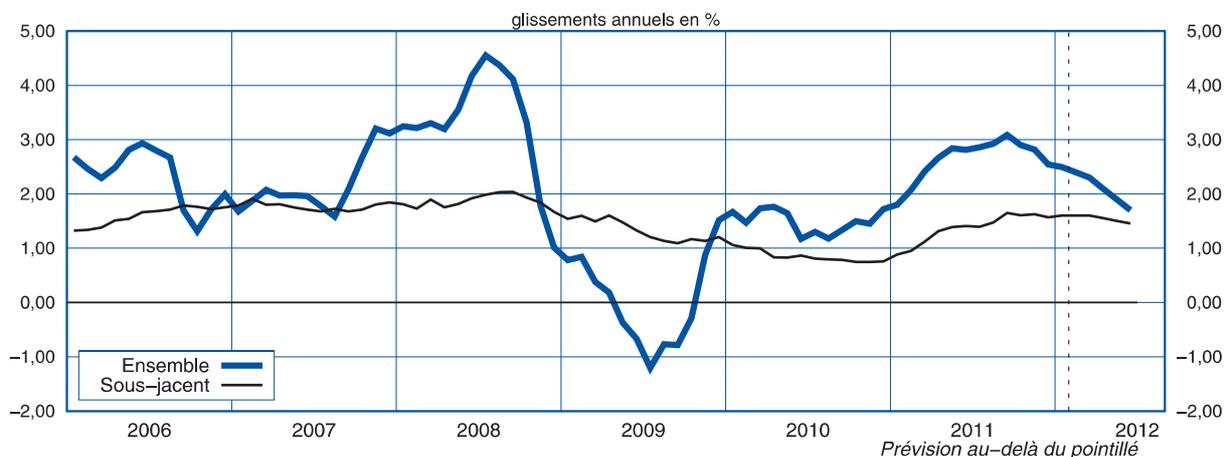
Les enquêtes de conjoncture de début 2012 signalent cependant une amélioration du climat des affaires, notamment parce que les tensions financières se sont nettement apaisées. Le point bas du cycle conjoncturel mondial semble ainsi avoir été atteint fin 2011. Au premier semestre 2012, l'activité accélérerait dans les économies avancées (+0,3 % au premier trimestre puis +0,4 % au deuxième). La demande interne soutiendrait l'activité aux États-Unis, au Japon et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni. À l'inverse, dans la zone euro, l'activité enregistrerait au premier trimestre 2012 un deuxième trimestre consécutif de contraction (-0,1 %), en raison de la faiblesse de la demande intérieure. Seule la reprise du commerce mondial permettrait à la zone euro de sortir de la récession à l'horizon de la prévision (+0,1 %).

Dans les économies émergentes, les politiques de resserrement monétaire ont porté leurs fruits, et l'inflation a reflué depuis plusieurs mois. À l'horizon de la prévision, l'assouplissement de la politique économique amorcé au quatrième trimestre 2011 continuerait de soutenir la demande intérieure de ces économies, et leurs excédents commerciaux se réduiraient. Au premier semestre 2012, les pays émergents croîtraient cependant à un rythme plus faible que leur tendance de long terme.

Apaisement des tensions financières au Nord, assouplissement monétaire possible au Sud

Dans la zone euro, les tensions sur les marchés financiers se sont nettement apaisées depuis début 2012, grâce au programme inédit de prêt à 3 ans aux institutions financières, mis en place par la Banque Centrale Européenne en décembre 2011. Les primes de risque sur les marchés interbancaires sont ainsi en net repli, tout comme les taux d'emprunt des États les plus touchés par la crise à l'été dernier, comme l'Italie ou l'Espagne. Cependant, les tensions sur les marchés financiers se sont transmises aux conditions de financement des agents privés : les conditions d'octroi de crédit se sont resserrées dans la plupart des pays de la zone euro. Parallèlement, la demande de crédit est

1 - L'inflation se modérerait dans les économies avancées



Sources : Instituts statistiques nationaux, calculs Insee

en net repli, en raison de l'affaïssement des perspectives économiques.

Aux États-Unis, les taux des bons du Trésor américain se situent toujours à des niveaux exceptionnellement faibles et les conditions de financement des entreprises restent très favorables. La demande de crédit est en hausse pour les entreprises comme pour les ménages. L'endettement public et privé se situent néanmoins à des niveaux très élevés.

Les principales banques centrales des pays développés ont des marges de manœuvre réduites, leurs taux directeurs se situant à des niveaux proches des planchers. Elles continueraient donc dans les prochains mois avant tout à mobiliser des instruments « non conventionnels ».

Dans les pays émergents, certaines banques centrales ont d'ores et déjà assoupli leur politique monétaire, après le ralentissement marqué de l'activité au second semestre 2011 et le net reflux de l'inflation. Les autorités monétaires devraient poursuivre leur politique d'assouplissement monétaire au premier semestre 2012 et faciliter ainsi l'accès au crédit.

Des politiques budgétaires toujours hétérogènes

Aux États-Unis, les transferts courants ne contribuent plus à la progression du revenu des ménages depuis plusieurs trimestres. Les votes du Congrès intervenus fin décembre 2011 et mi-février 2012 ont cependant évité un choc fiscal brutal et le retrait des mesures se poursuivrait très progressivement en 2012. La consolidation des budgets publics,

notamment locaux, à l'œuvre depuis un an se poursuivrait. Mais l'essentiel de l'ajustement étant réalisé, elle pèserait moins fortement sur l'activité.

Au Japon, quatre plans de reconstruction ont été votés pour un total de 18 500 Mds de Yen (3,8 points de PIB). Ce stimulus budgétaire soutiendrait la reprise japonaise, qui entraînerait la croissance de l'ensemble de l'Asie.

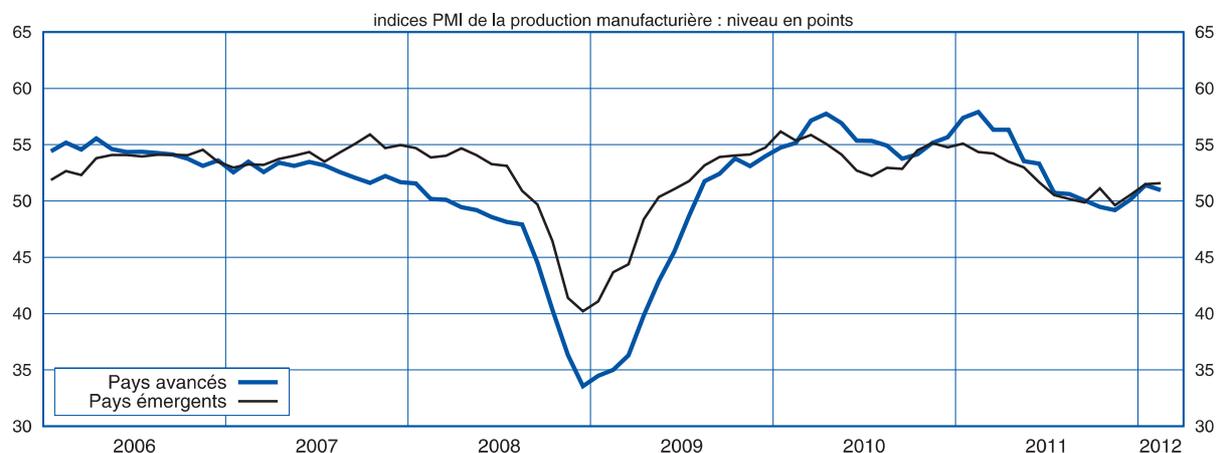
En Europe en revanche, l'orientation des finances publiques pour 2012 est nettement restrictive. Dans la plupart des pays, de nouvelles mesures de consolidation budgétaire entrent en application en 2012 et elles pèseraient notamment sur le pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, en Espagne, en Italie et en France, le pouvoir d'achat reculerait au premier semestre 2012 (respectivement -2,5 %, -1,9 %, -0,3 %). Seule l'Allemagne finance des mesures de soutien au pouvoir d'achat sous forme de baisses de cotisations salariales, les régimes de retraite étant excédentaires.

L'inflation d'ensemble reculerait, malgré les tensions autour du prix du pétrole

Depuis l'été 2010, l'inflation a fortement augmenté dans les économies avancées, dans le sillage du rebond des prix internationaux des matières premières : de 1,3 % au troisième trimestre 2010, elle a atteint 3,0 % au troisième trimestre 2011 (cf. graphique 1). Depuis lors, l'inflation s'est modérée rapidement, grâce à la baisse du prix des matières premières entre avril et décembre 2011.

À l'horizon de la prévision, le regain de tension sur le marché du pétrole affecterait les prix de l'énergie. Mais les hausses de prix enregistrées début 2012 seraient moins fortes que celles de début 2011 et

2 - Le climat conjoncturel s'améliore depuis novembre 2011



Sources : Markit, calculs Insee

ainsi l'inflation continuerait malgré tout de refluer. Au total, au premier trimestre 2012, l'inflation des économies avancées, exprimée en glissement annuel, s'établirait à 2,4 % contre 2,8 % au quatrième trimestre 2011. À l'horizon de mi-2012 elle s'établirait à 1,9 %.

Les économies émergentes accéléreraient légèrement

Le second semestre 2011 a été marqué par un net ralentissement de l'activité mondiale. Dans les économies émergentes, les banques centrales ont resserré leurs politiques monétaires et les gouvernements ont réduit leurs déficits, ce qui a contribué au ralentissement de ces économies, notamment au troisième trimestre. Au quatrième trimestre 2011, l'activité des pays émergents aurait légèrement accéléré, avec néanmoins des rythmes de croissance inférieurs aux rythmes moyens observés avant la crise. À l'horizon de la prévision, les pays émergents profiteraient de la modération de l'inflation pour assouplir leurs politiques monétaires et budgétaires afin de soutenir leur demande intérieure. L'activité poursuivrait son amélioration mais croîtrait cependant moins vite qu'avant-crise.

Le climat des affaires s'améliore depuis novembre 2011 dans les économies avancées ...

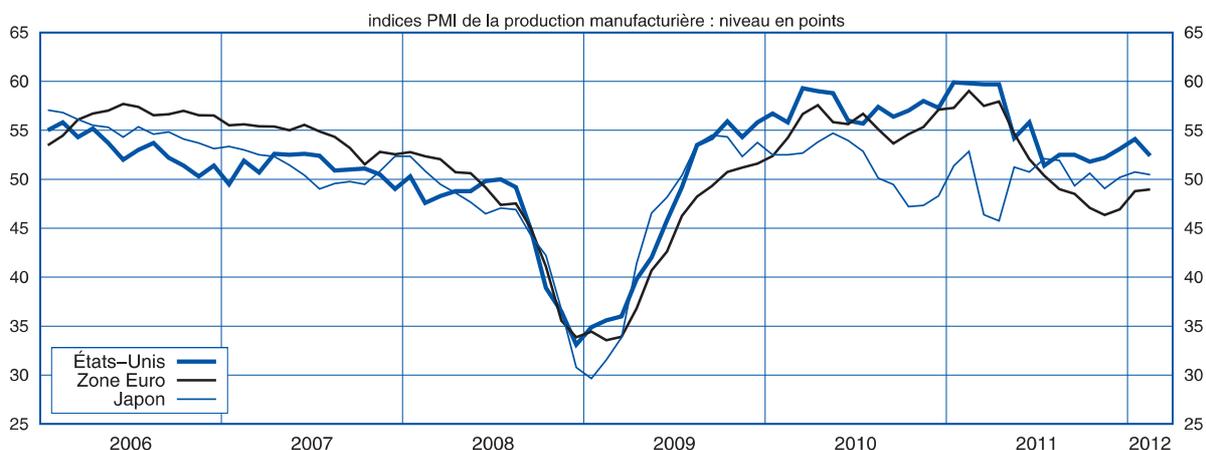
Dans les économies avancées, à l'exception des États-Unis et de la France, l'activité s'est contractée au quatrième trimestre 2011. Mais depuis novembre, le climat conjoncturel global dans l'ensemble de ces économies s'est légèrement amélioré (cf. graphique 2). Dans l'industrie manufacturière des pays avancés, les entrepreneurs signalent ainsi un timide rebond de l'activité, l'indice PMI revenant dans la zone d'expansion. Le climat dans les services est quant à lui, nettement plus favorable.

Les économies avancées accéléreraient ainsi au premier semestre 2012 : elles croîtraient de 0,3 % au premier trimestre puis de 0,4 % au deuxième trimestre (cf. tableau). La croissance des pays avancés dans leur ensemble serait entraînée par la demande en provenance des pays émergents et le commerce extérieur contribuerait positivement à la croissance du monde développé. La demande intérieure retrouverait également un peu de dynamisme. En particulier, l'investissement accélérerait aux États-Unis et dans une moindre mesure au Royaume-Uni et resterait dynamique au Japon : les entreprises augmenteraient leurs capacités productives pour faire face à l'amélioration des perspectives de débouchés.

... mais la zone euro resterait à la traîne

Cette accélération d'ensemble recouvre des situations conjoncturelles très différentes (cf. graphique 3). Contrairement aux autres pays avancés, l'activité a accéléré aux États-Unis au quatrième trimestre 2011 et elle resterait dynamique au premier semestre 2012, portée par la demande intérieure. De même, la demande intérieure japonaise serait soutenue par l'effort de reconstruction. En revanche, la demande intérieure continuerait de se replier dans la zone euro qui serait techniquement en récession au premier trimestre 2012, avec deux trimestres consécutifs de recul du PIB. Avec le resserrement du crédit observé fin 2011, l'investissement se replierait de nouveau ; la consommation des ménages reculerait, en lien avec la baisse de leur pouvoir d'achat. L'activité européenne se redresserait au deuxième trimestre 2012, grâce à la demande en provenance des pays émergents, des États-Unis et du Japon, et au redémarrage de la demande intérieure allemande. Au Royaume-Uni, les enquêtes de conjoncture du début d'année signalent un rebond de l'activité dès le premier trimestre 2012 et ce pays éviterait la récession.

3 - La zone euro reste à la traîne



Source : Markit

La demande mondiale adressée à la France serait en légère hausse

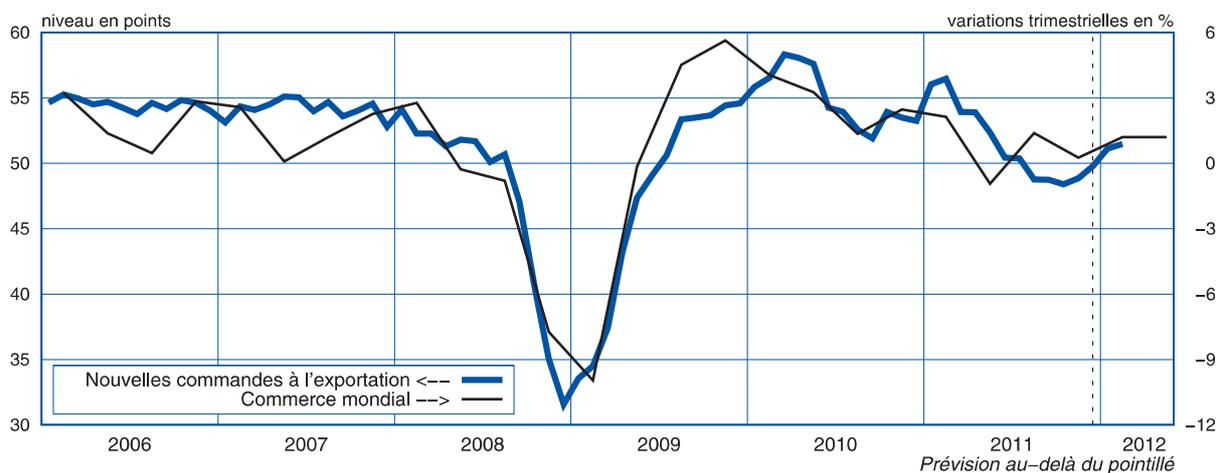
Au quatrième trimestre 2011, le commerce mondial a décéléré tout en restant très légèrement en expansion (+0,3 % après +1,4 %), en ligne avec notre prévision de décembre. Les exportations des économies avancées ont bénéficié du dynamisme de la demande en provenance des pays émergents. En revanche, la demande a nettement reculé dans la zone euro.

Dans les enquêtes auprès des directeurs d'achat (PMI), les composantes des nouvelles commandes à l'exportation suggèrent une accélération du commerce mondial au premier semestre 2012 (cf. graphique 4). Les évolutions par grandes aires géographiques seraient néanmoins contrastées. Au Japon et aux États-Unis, la demande interne serait soutenue et les importations continueraient de progresser. En

Europe, l'activité resterait déprimée et les importations poursuivraient leur repli au premier trimestre 2012 avant de progresser très modestement au deuxième trimestre. Les économies émergentes dans leur ensemble importeraient plus qu'elles n'exporteraient et contribueraient ainsi positivement à la demande nette adressée aux économies avancées. Au premier semestre 2012, le commerce mondial accélérerait (+1,2 % par trimestre), restant cependant en deçà de son rythme de croissance de moyen terme (+1,7 % par trimestre).

Affectée par la baisse de la demande européenne, la demande mondiale adressée à la France serait moins dynamique que le commerce mondial dans son ensemble. Au premier trimestre 2012, la demande adressée à la France augmenterait ainsi de 0,3 %. Avec la légère accélération de l'activité dans la zone euro, elle progresserait un peu plus rapidement au deuxième trimestre (+0,5 %). ■

4 - Le commerce mondial rebondirait



Sources : Markit, Centraal PlanBureau

Équilibre ressources-emplois en volume des économies avancées

	Variations trimestrielles en %										Variations annuelles en %		
	2010				2011				2012		2010	2011	2012 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
PIB	0,8	1,0	0,6	0,3	0,1	0,2	0,5	0,2	0,3	0,4	2,7	1,3	1,1
Consommation privée	0,5	0,5	0,5	0,5	0,1	0,0	0,4	0,2	0,2	0,2	1,7	1,1	0,7
Consommation publique	-0,3	0,8	0,2	-0,3	-0,6	0,1	-0,1	-0,5	-0,2	-0,1	0,9	-0,7	-0,6
Investissement	0,4	2,7	1,3	0,4	0,6	1,2	1,3	0,4	1,1	1,3	1,2	3,6	3,5
Exportations	2,8	3,8	2,0	1,6	1,4	-0,2	2,1	0,1	1,1	1,1	12,8	5,5	3,0
Importations	3,1	4,7	2,4	0,3	1,2	0,3	0,8	0,2	0,8	1,0	11,0	4,4	2,2
Contributions à la croissance													
Demande intérieure hors stocks	0,3	0,9	0,4	0,3	0,0	0,2	0,4	0,1	0,2	0,3	1,4	1,1	0,8
Variations de stocks	0,6	0,2	0,2	-0,2	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	1,0	-0,1	0,0
Extérieur	-0,1	-0,1	-0,1	0,2	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3

Prévision

Sources : Instituts statistiques nationaux, Fonds monétaire international, calculs Insee

Échanges extérieurs

Malgré la baisse de la demande dans la zone euro, les exportations françaises ont été très dynamiques au quatrième trimestre 2011, portées par des niveaux exceptionnels de ventes de matériel aéronautique. Début 2012, la demande adressée à la France augmenterait : la demande continuerait de reculer en Italie et en Espagne, mais les échanges resteraient soutenus hors de la zone euro. En outre, la dépréciation récente de l'euro favoriserait les exportations. Celles-ci progresseraient de +0,6 % au premier et au deuxième trimestres 2012. À la fin du premier semestre, l'acquis de croissance des exportations de biens et services serait de +2,7 % pour l'année 2012, après +5,0 % en 2011.

Après un quatrième trimestre en net repli, les importations rebondiraient au premier semestre 2012, soutenues par la hausse des exportations⁽¹⁾ et le raffermissement progressif de la demande intérieure. L'acquis de croissance des importations de biens et services à la fin du premier semestre serait de +0,3 % pour l'année 2012, après +5,0 % en 2011.

Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance serait nulle au premier semestre 2012. Elle a été fortement positive au quatrième trimestre 2011, mais légèrement négative au total pour l'année 2011 (-0,1 point).

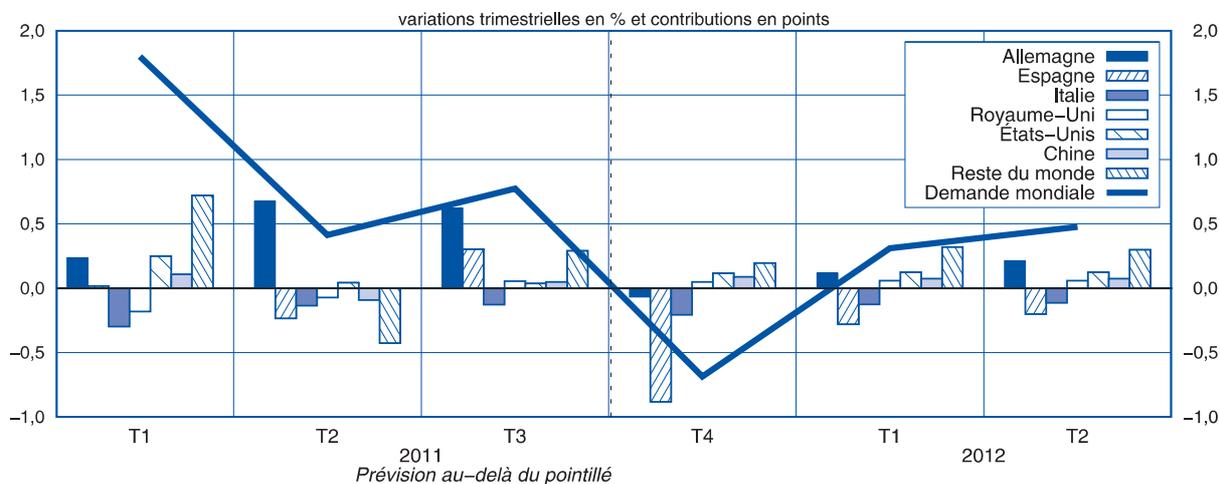
Début 2012, les exportations seraient portées par la demande des pays extérieurs à la zone euro

Au quatrième trimestre 2011, les exportations françaises de biens et services sont restées dynamiques (+1,2 %, cf. tableau). Les exportations de produits agricoles ont bondi (+9,4 %) et les exportations de produits manufacturés ont nettement progressé (+1,5 %) : cette hausse s'explique en totalité par celle des exportations de matériel de transport (+7,9 %), liée à une très forte croissance des livraisons de l'industrie aéronautique et spatiale, à destination de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Ainsi, malgré le ralentissement du commerce mondial en général (+0,3 % après +1,4 %) et la baisse de la demande de la zone euro en particulier (cf. graphique 1), les exportations françaises ont crû alors que les exportations allemandes, italiennes et espagnoles ont reculé.

Début 2012, les exportations ralentiraient (+0,6 % au premier et au deuxième trimestres). Les exportations aéronautiques et spatiales ne conserveraient pas le rythme de croissance observé fin 2011, mais elles demeureraient à un niveau élevé. Les exportations françaises bénéficieraient globalement des effets de la dépréciation de l'euro fin 2011 et début 2012, qui

(1) via le contenu des importations en exportations.

1 - Demande mondiale adressée à la France et contributions des principaux partenaires



joue favorablement sur la compétitivité-prix (cf. graphique 2). La demande mondiale adressée à la France serait portée par la demande des pays émergents et des États-Unis. Mais sa progression serait en deçà de celle du commerce mondial (cf. graphique 3), en raison de facteurs géographiques : en effet, la situation économique toujours difficile de l'Italie et de l'Espagne, partenaires commerciaux importants de la France, continuerait de peser de façon significative sur la demande adressée à la France.

Les exportations de services, qui ont progressé constamment en 2011, continueraient de croître modérément jusqu'à mi-2012. Les ventes de produits agricoles seraient stables au premier semestre. Les exportations de produits énergétiques poursuivraient leur baisse au premier trimestre, puis se stabiliseraient au second.

Au total, après un quatrième trimestre 2011 marqué par des facteurs exceptionnels, les exportations conserveraient un certain dynamisme début 2012. Mi-2012, l'acquis de croissance des exportations serait de +2,7 % après +5,0 % en 2011.

Les importations rebondiraient au premier semestre 2012

Au quatrième trimestre 2011, les importations manufacturières ont reculé (-1,6 % après +0,7 %) malgré la bonne tenue des exportations, de la demande intérieure et de la production industrielle. Cette baisse a affecté l'ensemble des produits manufacturés. Les reculs des achats de produits chimiques et de produits métallurgiques,

ont contribué à hauteur de -0,4 point chacun à la baisse des importations manufacturières hors matériel militaire (-1,3%) au quatrième trimestre 2011 (données douanières CVS en valeur).

Ce recul a été concomitant d'un fort mouvement de déstockage, dans les secteurs des biens d'équipements, des matériels de transport et des autres biens industriels (cf. fiche Investissement des entreprises et stocks).

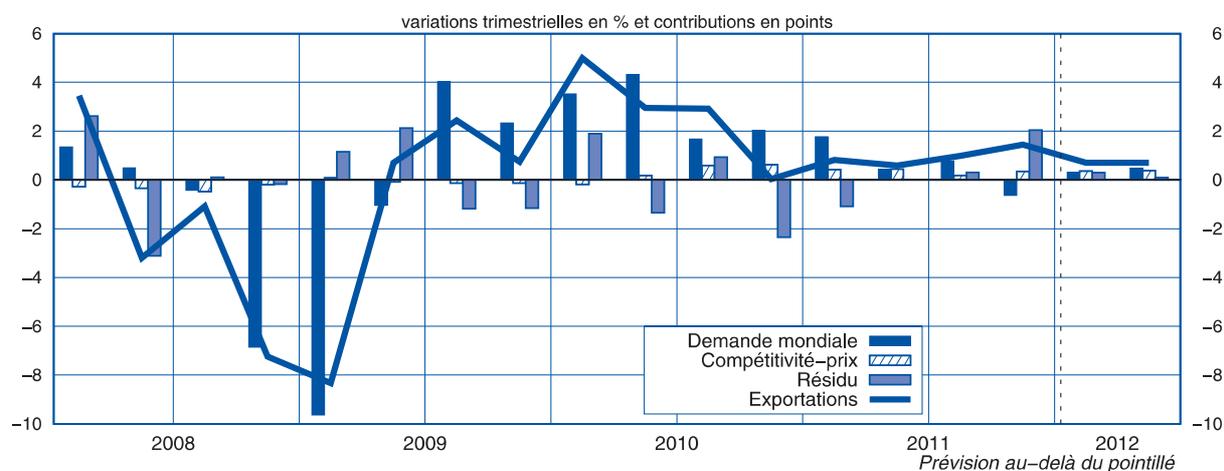
Les importations en biens manufacturés rebondiraient au premier semestre 2012, retrouvant ainsi une évolution plus en ligne avec celle de la demande intérieure et des exportations. Elles progresseraient ainsi de +0,6 % au premier trimestre 2012. Elles accéléreraient ensuite (+0,9 %), suivant le raffermissement de l'activité (cf. graphique 4).

Les importations énergétiques poursuivraient leur progression au premier trimestre, soutenues notamment par la forte demande pendant la vague de froid en février, avant de se stabiliser. Les achats de produits agricoles seraient stables. Les importations de services, en recul depuis deux trimestres, se stabiliseraient progressivement.

En 2012, l'acquis de croissance des importations totales de biens et services serait de +0,3 %, après +5,0 % en 2011.

La contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB a été nettement positive au quatrième trimestre 2011 (+0,7 point) mais légèrement négative sur l'ensemble de l'année (-0,1 point). Elle serait nulle sur l'ensemble du premier semestre 2012. ■

2 - Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques



Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

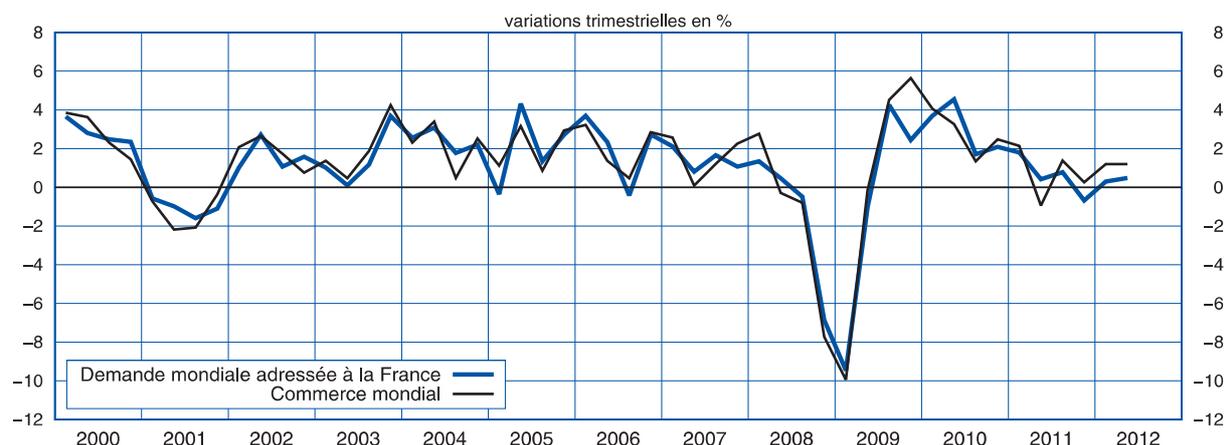
	Variations trimestrielles						Moyennes annuelles	
	2011				2012		2011	2012 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2		
Exportations								
Ensemble des biens et services	1,4	0,7	1,2	1,2	0,6	0,6	5,0	2,7
Produits manufacturés (75 %*)	0,8	0,6	1,0	1,5	0,7	0,7	4,4	3,0
Importations								
Ensemble des biens et services	2,8	-1,0	0,7	-1,2	0,6	0,6	5,0	0,3
Produits manufacturés (76 %*)	2,8	-0,7	0,4	-1,6	0,6	0,9	5,8	0,0
Contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB	-0,5	0,5	0,1	0,7	0,0	0,0	-0,1	0,7

■ Prévision

* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales en 2011.

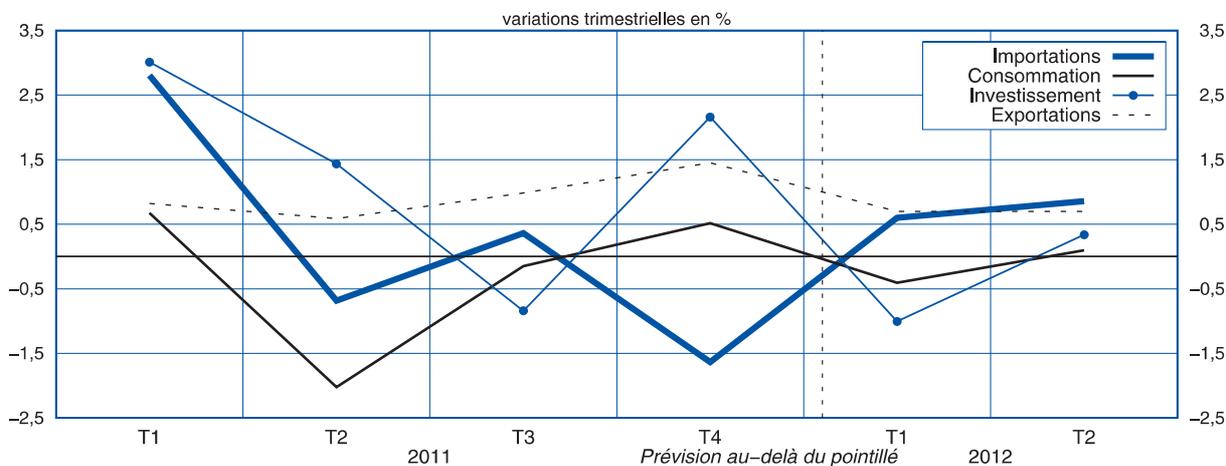
Source : Insee

3 - Demande mondiale adressée à la France et commerce mondial



Sources : Insee, Centraal Plan Bureau

4 - Importations et composantes de la demande française pour les produits manufacturés



Source : Insee

Pétrole et matières premières

D'ici mi-2012, le prix du pétrole se maintiendrait à un niveau élevé et fluctuerait autour de 120 \$ le baril de Brent. Le marché connaîtrait pourtant un excédent important : l'offre progresserait, soutenue par la reprise rapide de la production libyenne, tandis que la demande de pétrole diminuerait fortement dans les économies avancées à la sortie de l'hiver, dans une conjoncture économique toujours morose en Europe. Cet excès d'offre devrait à terme se traduire par une baisse des prix, mais les tensions géopolitiques avec l'Iran, ainsi qu'au Nigéria et au Soudan, continuent actuellement de soutenir les cours du pétrole (cf. graphique 1).

La baisse des prix des matières premières hors énergie s'est interrompue en ce début d'année 2012. Les cours des matières industrielles sont en nette augmentation. C'est le cas également pour les cours des céréales, car la vague de froid de février fait craindre des récoltes médiocres en Europe.

Au premier semestre 2012, la faiblesse de l'activité en Europe renforcerait la baisse saisonnière de la demande

Au premier semestre 2012, la demande mondiale de pétrole reculerait sensiblement (de 700 000 barils par jour, bpj, au premier trimestre puis de

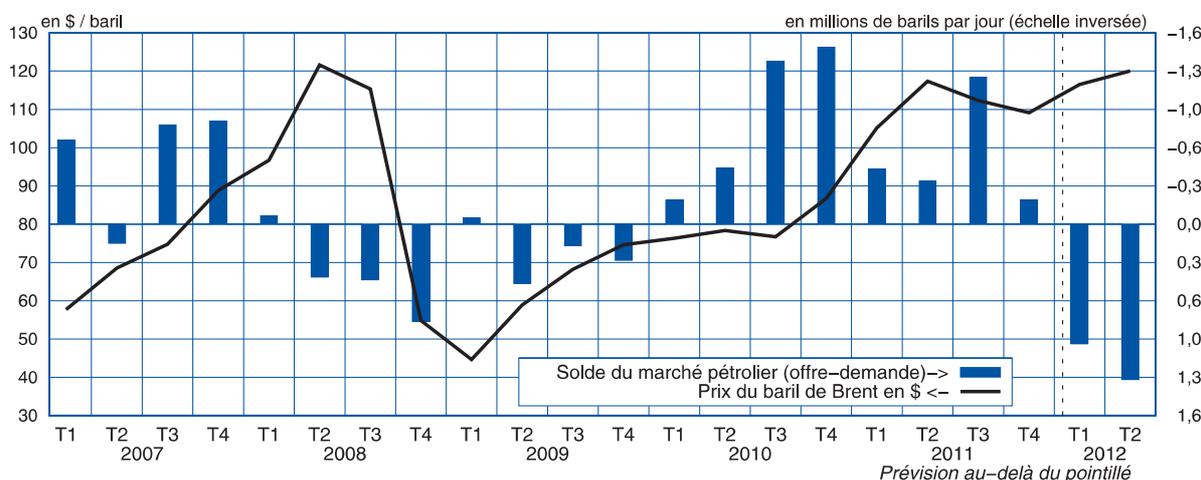
400 000 bpj au deuxième trimestre) ; elle s'établirait en moyenne à 89 millions de bpj. Les économies avancées seraient à l'origine de la quasi-totalité de cette baisse.

La demande européenne a fortement diminué au quatrième trimestre (-600 000 bpj), un phénomène inhabituel à cette période de l'année. Cette diminution est liée à des températures plus douces qu'à l'accoutumée et au ralentissement de l'activité. Elle se poursuivrait au premier trimestre 2012, en lien avec la faiblesse de l'activité, malgré les températures rigoureuses de février. La demande européenne atteindrait ainsi son plus bas niveau depuis 20 ans. Au deuxième trimestre 2012, elle baisserait encore, mais plus modérément : le recul saisonnier de la consommation de pétrole à la fin de l'hiver serait atténué par la reprise de l'activité. La demande américaine serait elle aussi peu dynamique. Au début du premier trimestre, elle a d'ailleurs atteint son plus bas niveau depuis 3 ans (cf. graphique 2). À l'inverse, dans les économies émergentes, notamment en Chine, la demande resterait soutenue.

L'offre resterait robuste et le marché pétrolier serait excédentaire

Au quatrième trimestre 2011, l'offre mondiale de pétrole a très fortement augmenté (+ 1,3 million de bpj), grâce notamment à la reprise rapide de la

1 - D'ici mi-2012, les risques géopolitiques soutiendraient les prix du pétrole malgré la détente sur le marché physique



Sources : Agence Internationale de l'Énergie, Financial Times et calculs et prévisions Insee

production libyenne. Celle-ci est passée de 75 000 bpj en septembre à 750 000 bpj en décembre, retrouvant ainsi près de la moitié de son niveau d'avant la révolution. Début 2012, la production libyenne continuerait de croître mais à un rythme moins soutenu que fin 2011. En Arabie Saoudite, la production, qui avait augmenté pour compenser la perte du brut libyen, reviendrait progressivement à son niveau antérieur. Globalement, l'offre de l'Opep continuerait ainsi de progresser au premier trimestre 2012, avant de reculer au deuxième trimestre 2012.

Au total, au premier semestre 2012, l'offre de pétrole resterait robuste. Le marché pétrolier deviendrait dès lors nettement excédentaire (de 1 million de bpj en moyenne), une situation inédite depuis la crise de 2008.

Dans un contexte de tensions géopolitiques, le prix du pétrole se maintiendrait à un niveau élevé

Malgré la baisse des tensions sur le marché physique, le prix du pétrole est à nouveau en hausse début 2012, sur fond de tensions géopolitiques. Le prix du brut a ainsi progressé de 3,1 % en janvier et de 6,1 % en février. Il a dépassé 120 \$ fin février. En particulier, l'embargo pétrolier et les sanctions économiques décidés par l'Union Européenne ont ravivé les tensions avec l'Iran. Le pays menace de fermer le détroit d'Ormuz par lequel transite plus du tiers du trafic pétrolier

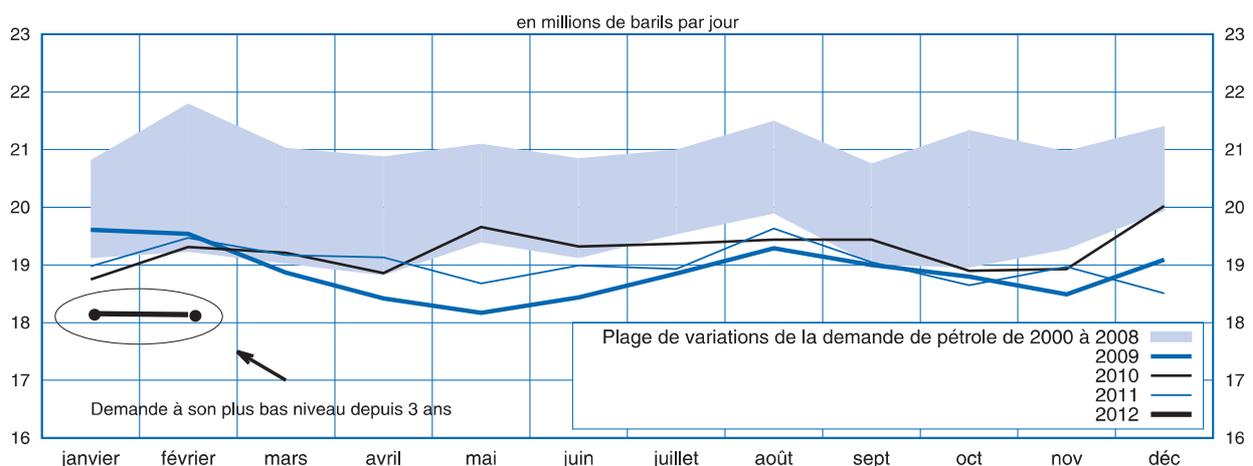
maritime mondial. Les tensions sont également vives au Nigéria et au Soudan. Ces pays produisent conjointement près de 6 millions de bpj, soit environ 7 % de l'offre mondiale.

D'ici mi-2012, le prix du pétrole se maintiendrait à ce niveau élevé, fluctuant autour de 120 \$ le baril de Brent. L'excès d'offre sur le marché pétrolier devrait progressivement se traduire par une baisse des prix. Mais, à court terme, les craintes sur l'offre continueraient de soutenir les cours, et les aléas géopolitiques sont particulièrement importants.

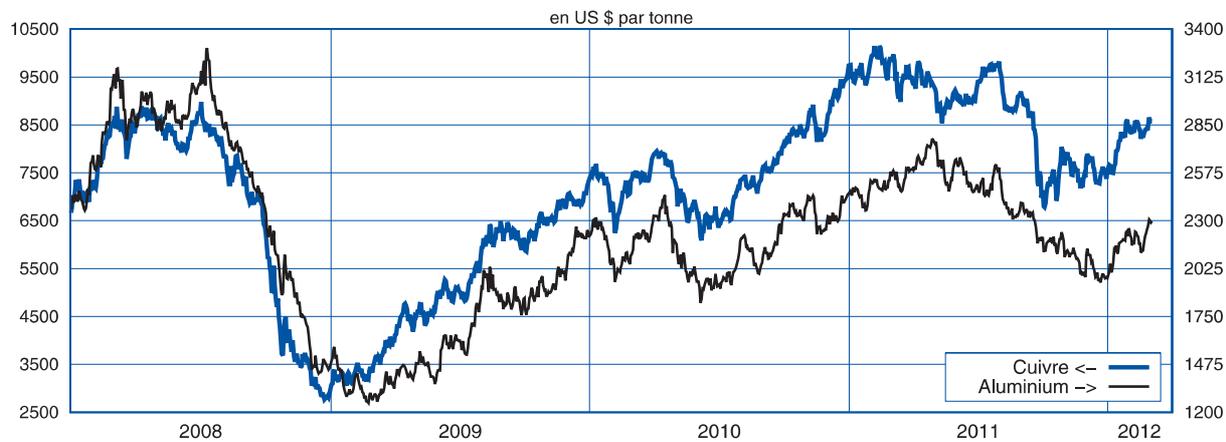
Les cours des matières premières à nouveau en hausse

Après avoir fortement baissé au second semestre 2011, les prix des matières premières sont à nouveau en hausse début 2012. Du côté des matières premières industrielles (cf. graphique 3), l'acquis de croissance, fin février, du prix du cuivre était ainsi de +10,1 % par rapport au quatrième trimestre. De même l'aluminium s'inscrit en hausse de 4,4 %. Concernant les matières premières alimentaires, les cours du blé sont soutenus par des craintes sur les récoltes, après la vague de froid tardive qui a touché l'Europe et la Russie. Fin février 2012, ils ont déjà augmenté de 4,2 % par rapport au quatrième trimestre 2011. Cette hausse s'est transmise au prix du maïs (+2,6 %), céréale partiellement substituable au blé. Les prix des céréales restent toutefois inférieurs aux niveaux observés au premier semestre 2011 (cf. graphique 4). ■

2 - La demande américaine à son plus bas niveau depuis 3 ans

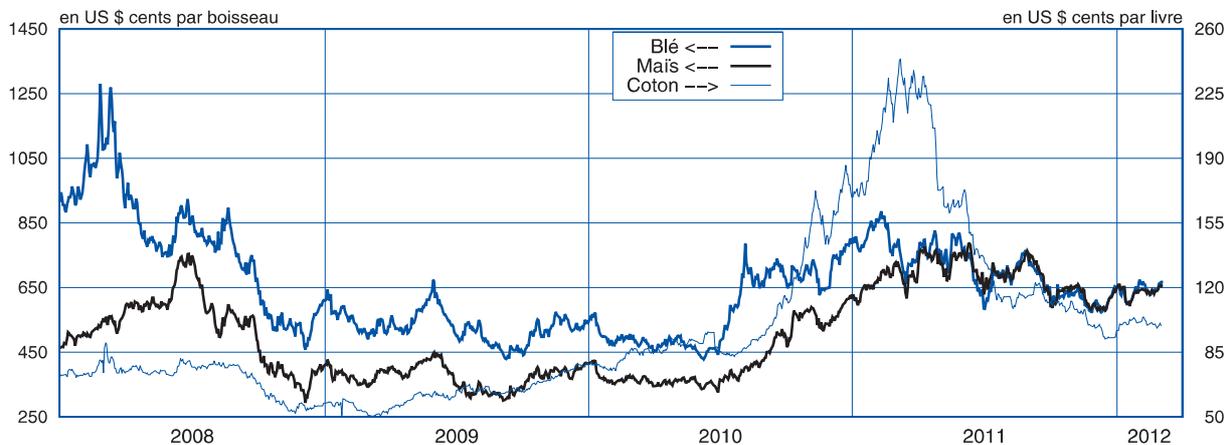


3 - Cours des métaux industriels



Source : London Metal Market

4 - Cours des matières premières alimentaires et agro-industrielles



Sources : Public Ledger, marchés de Chicago et de Liverpool

Prix à la consommation

L'inflation d'ensemble s'est établie à 2,3 % en février 2012. Elle reculerait légèrement à l'horizon de la prévision (2,2 % en juin). En effet, compte tenu des tensions géopolitiques actuelles, le prix du pétrole resterait à un niveau élevé jusqu'à l'été 2012, et l'inflation des produits énergétiques ne reculerait quasiment pas.

Par ailleurs, à l'horizon de juin 2012, l'inflation sous-jacente se stabiliserait à 1,4 % en glissement annuel. Le chômage élevé continuerait en effet de limiter les pressions inflationnistes. Le glissement annuel des prix des biens manufacturés se redresserait néanmoins d'ici mi-2012 après avoir fortement chuté en début d'année, notamment dans l'habillement-chaussures. Les prix alimentaires ralentiraient, sous l'effet de la stabilisation puis de la baisse fin 2011 des prix des matières premières alimentaires importées.

Légère baisse de l'inflation

L'inflation « sous-jacente » est mesurée en retirant à l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais et les tarifs publics, et en corrigeant des mesures fiscales, dont la hausse de TVA en janvier 2012. D'ici mi-2012, l'inflation sous-jacente se stabiliserait ainsi à 1,4 % (cf. graphique 1). En effet, dans un contexte de chômage élevé, le pouvoir de négociation des salariés a tendance à s'affaiblir, ce qui freine les salaires et modère les pressions inflationnistes que peuvent susciter les hausses des cours mondiaux de matières premières. Les évolutions des différents postes de l'inflation

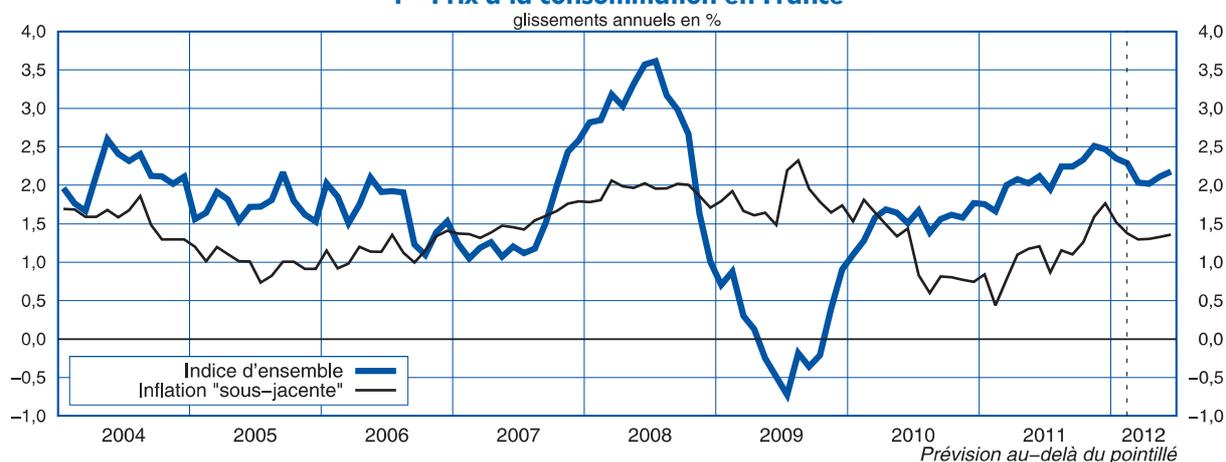
sous-jacente seraient toutefois contrastées : l'inflation des prix alimentaires reculerait ; l'inflation des biens manufacturés se redresserait du fait principalement de l'habillement-chaussures, en hausse exceptionnellement forte en janvier 2012.

L'inflation d'ensemble baisserait légèrement au premier semestre 2012. Après avoir atteint un pic à 2,5 % en décembre 2011, elle reculerait au premier trimestre jusqu'à 2,0 % en mars 2012, puis remonterait à 2,2 % en juin 2012. Ce mouvement résulterait du profil de l'inflation énergétique (cf. *infra*). Par ailleurs, la hausse du taux de TVA réduit, de 5,5 % à 7 % en janvier 2012, contribuerait à l'inflation d'ensemble à hauteur de 0,1 point d'ici juin 2012.

L'inflation énergétique serait quasiment stable

Après avoir atteint un pic à 15,3 % en mars 2011, le glissement annuel des prix de l'énergie a reculé, jusqu'à 7,8 % en février 2012, dans le sillage de la baisse du prix du pétrole entre avril et décembre 2011. Depuis janvier 2012, le prix du pétrole s'est nettement orienté à la hausse (cf. *fiche Pétrole*) ; sous l'hypothèse d'une stabilisation (à 120 \$ le baril), il s'établirait en moyenne à 88,9 € au premier trimestre 2012 et 90,9 € au deuxième trimestre 2012, après 81 € au quatrième trimestre 2011. Cette hausse se transmettrait aux prix de l'énergie. Mais elle resterait plus faible que celle observée début 2011 (+13 € entre le quatrième trimestre 2010 et le premier trimestre 2011) et le glissement annuel des prix de l'énergie continuerait ainsi de décroître jusqu'à la

1 - Prix à la consommation en France



Source : Insee

fin du premier trimestre 2012. L'inflation énergétique s'établirait à +6,1 % en mars mais atteindrait ensuite 7,9 % en juin 2012.

L'inflation des produits manufacturés se redresserait

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés, très bas en janvier 2012 (+0,6 %), se redresserait jusqu'à 0,8 % en juin (cf. tableau). En janvier, lors des soldes d'hiver, les baisses des prix de l'habillement-chaussures ont été mécaniquement très marquées, en raison de l'application d'une nouvelle réglementation européenne relative au traitement statistique des prix des produits saisonniers. Cet effet saisonnier se dissiperait dans les prochains mois et le glissement annuel des prix des produits manufacturés augmenterait jusqu'à mi-2012. Pour autant, le faible niveau des taux d'utilisation des capacités de production et le niveau élevé du taux de chômage modéreraient les pressions inflationnistes dans le secteur manufacturier. Le glissement annuel des prix des produits manufacturés resterait donc en juin 2012 à un niveau inférieur à celui de décembre 2011.

L'inflation des services serait stable

Le glissement annuel des prix des services a baissé en février 2012 pour atteindre 1,6 %. Il s'établirait toujours à ce niveau en juin 2012 (cf. tableau). La hausse du taux réduit de TVA le 1^{er} janvier 2012, dont une part s'est déjà répercutée en janvier et février, contribuerait pour environ 0,2 point à

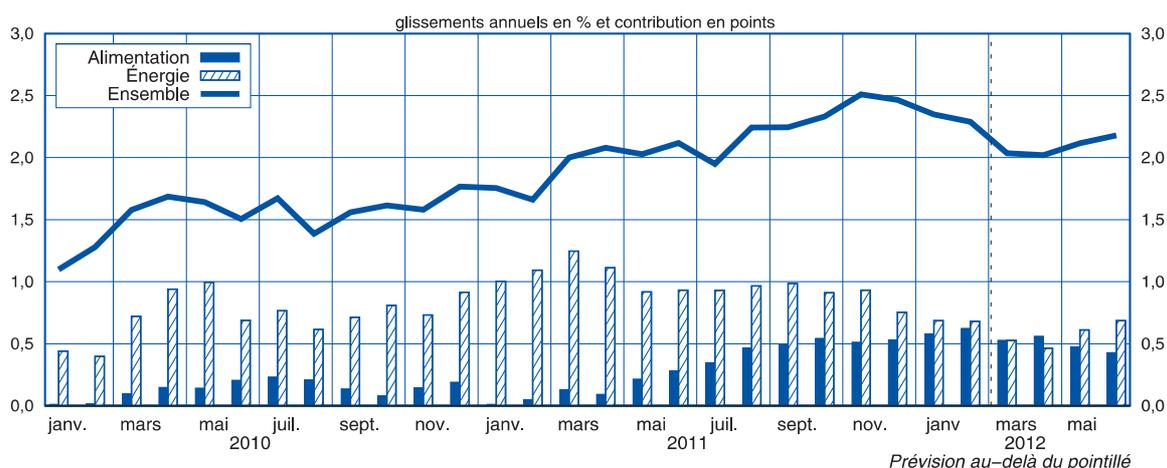
l'inflation du prix des services mi-2012. En revanche, les prix des télécommunications, en forte baisse en janvier et février, continueraient de reculer d'ici juin 2012. Pour le reste, les prix des services suivraient les mouvements saisonniers habituels, avec une hausse en juin, due notamment aux prix des hébergements et des transports aériens.

Ralentissement des prix des produits alimentaires

Dans l'alimentaire, la hausse, début 2011, des matières premières importées a entraîné tout au long de l'année une hausse des prix à la consommation, mais la diffusion du choc s'achève ; la stabilisation et la baisse récente des prix des matières premières devraient donc se traduire au premier semestre 2012 par un ralentissement des prix de l'alimentation. En glissement annuel, leur hausse fléchirait à partir de mars 2012, de 3,8 % en février 2012 à 2,6 % en juin (cf. tableau).

Le glissement annuel des prix des produits frais se stabiliserait à 0,2 % en juin 2012. En février 2012, les températures hivernales ont perturbé certaines productions et entraîné un renchérissement des produits frais. Par la suite, le prix de ces produits retrouverait un profil saisonnier habituel. ■

2 - L'inflation en France : contributions des postes les plus volatiles



Les prix à la consommation

évolutions en %

Regroupements IPC* (pondérations 2012)	Décembre 2011		Février 2012		Mars 2012		Juin 2012		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2010	2011
Alimentation (16,4 %)	3,3	0,5	3,8	0,6	3,2	0,5	2,6	0,4	0,8	1,9
<i>dont : produits frais (2,1 %)</i>	-1,7	0,0	0,2	0,0	-1,1	0,0	0,2	0,0	7,6	-1,2
<i>hors produits frais (14,3 %)</i>	4,1	0,6	4,4	0,6	3,9	0,6	3,0	0,4	-0,1	2,4
Tabac (2,0 %)	5,6	0,1	5,6	0,1	5,6	0,1	5,6	0,1	5,8	5,9
Produits manufacturés (29,9 %)	1,0	0,3	0,7	0,2	0,7	0,2	0,8	0,3	-0,1	0,1
Énergie (8,7 %)	9,3	0,8	7,8	0,7	6,1	0,5	7,9	0,7	10,0	12,3
<i>dont : produits pétroliers (5,2 %)</i>	11,7	0,6	9,7	0,5	6,8	0,4	11,0	0,6	14,4	15,8
Services (43,1%)	1,8	0,8	1,6	0,7	1,5	0,6	1,6	0,7	1,4	1,7
<i>dont : loyers-eau (7,4 %)</i>	1,8	0,1	2,0	0,1	2,1	0,2	1,9	0,1	1,8	1,8
<i>santé (5,3 %)</i>	1,0	0,1	0,5	0,0	0,2	0,0	0,3	0,0	0,6	1,1
<i>transport-communications (5,2 %)</i>	-0,4	0,0	-3,4	-0,2	-3,8	-0,2	-3,0	-0,2	-0,3	-0,5
<i>autres services (25,2 %)</i>	2,4	0,6	2,8	0,7	2,7	0,7	2,8	0,7	1,8	2,2
Ensemble IPC (100 %)	2,5	2,5	2,3	2,3	2,0	2,0	2,2	2,2	1,5	2,1
Ensemble hors énergie (91,3 %)	1,9	1,7	1,8	1,6	1,6	1,5	1,6	1,5	0,9	1,3
Ensemble hors tabac (98,0 %)	2,4	2,4	2,2	2,2	2,0	1,9	2,1	2,1	1,5	2,1
Inflation « sous-jacente »(61,0 %)⁽¹⁾	1,8	1,1	1,4	0,8	1,3	0,8	1,4	0,8	1,1	1,1
Ensemble IPCH*	2,7	2,7	2,6	2,6	2,3	2,3	2,4	2,4	1,7	2,3

■ Préviation

ga : glissement annuel.

cga : contribution au glissement annuel.

* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH).

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

Éclairage - L'effet de la hausse des taxes sur les prix en janvier 2012

Le 1^{er} janvier 2012, le taux de la TVA réduite a été relevé de 5,5 % à 7 %. Cette hausse concerne 12,2 % de la dépense de consommation⁽¹⁾. Les droits indirects sur les boissons alcoolisées ont également augmenté : leur hausse concerne 1,6 % de la consommation. Enfin, une nouvelle taxe s'applique sur les boissons sucrées (0,2 % du total de la consommation). Ces changements de fiscalité ne concernent que des produits vendus en France métropolitaine.

Des hausses de prix manifestes constatées sur certains produits en janvier

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indice de prix TTC qui inclut les taxes indirectes. En janvier, l'impact du changement de législation est visible sur certains produits qui présentent une progression *a priori* inhabituelle au regard de l'évolution des prix constatée ces dernières années. C'est notamment le cas pour les regroupements « restauration et cafés » et « boissons gazeuses, jus et sirops » (cf. graphique 1).

Pour le premier regroupement, « restauration et cafés », le taux de TVA est relevé, pour la plupart des services de ce regroupement, de 5,5 % à 7 %. L'augmentation des prix constatée en janvier 2012 par l'IPC s'établit à +1,0 % par rapport à décembre 2011. L'effet théorique de la hausse de la TVA, c'est-à-dire l'augmentation qui découlerait d'une répercussion totale immédiate de cette hausse, s'élève à 1,2 % pour cette catégorie de produits⁽²⁾.

Pour le groupe « boissons gazeuses, jus et sirops », la hausse de la fiscalité indirecte est principalement liée à l'instauration de la taxe sur les boissons sucrées (sucre naturel ou édulcorants) de 7,16 centimes d'euro par litre. Cette taxe est indépendante du prix du produit et le montant perçu dépend

des volumes consommés. Dans ce groupe, on trouve également les jus de fruits sans sucre ajouté qui ne sont pas soumis à la nouvelle taxe. L'impact théorique est estimé à 3,4 % pour le poste du groupe « boissons gazeuses, jus et sirops », en tenant compte du poids des différents produits de ce groupe. La hausse des prix observée en janvier 2012 par rapport à décembre 2011 est de 1,9 % pour ce poste de l'IPC.

Une diffusion de l'ordre de 40 % en janvier 2012

Pour analyser la diffusion de la hausse de la fiscalité indirecte aux prix à la consommation, ont été retenus l'ensemble des postes de l'IPC affectés par un changement de fiscalité au 1^{er} janvier 2012 et contenus dans le périmètre de l'indice d'inflation sous-jacente⁽³⁾. Sur ce champ, plus large que celui évoqué précédemment, la hausse théorique de prix, qui résulterait d'une transmission totale du relèvement du taux de TVA, est de 1,3 %.

Cependant, il ne suffit pas de comparer la hausse des prix effectivement observée à l'impact théorique. Il est plus pertinent de déterminer quelle aurait été l'évolution des prix en l'absence de changement de législation : en effet celle-ci n'est pas forcément nulle. Cette évolution « contrefactuelle » est reconstituée, sur le champ des produits concernés, à partir d'un modèle de prévision des prix qui reproduit la dynamique des prix sur le passé⁽⁴⁾.

Ce modèle permet de simuler quelle aurait été l'évolution des prix en janvier 2012, en l'absence de changement de fiscalité, et de comparer l'inflation observée à l'inflation simulée. En l'absence de hausse de la fiscalité, les prix de ces

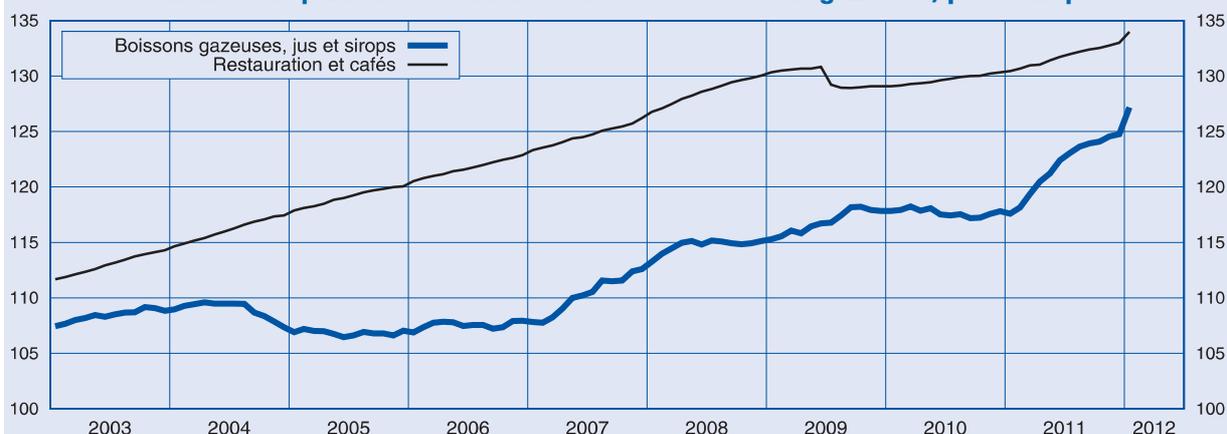
(1) Pour les livres, la hausse du taux réduit de TVA entrera en vigueur le 1^{er} avril 2012. Ce poste pèse environ 0,4 % de la consommation des ménages.

(2) Si la hausse des prix était due au relèvement du de TVA de 5,5 % à 7 % sur l'ensemble des services constituant ce regroupement, la hausse s'établirait à 1,4 %. Toutefois, dans ce regroupement, tous les services ne sont pas concernés par la hausse.

(3) Précisément, la part de la consommation ainsi circonscrite représente 14,4 % de la dépense de consommation des ménages et recouvre 86 % des produits de l'IPC affectés par un changement de fiscalité au 1^{er} janvier 2012 (les 14 % restants ne figurent pas dans l'indice d'inflation sous-jacente).

(4) Modèle ARIMA sur l'indice TTC jusqu'en décembre 2011, permettant de faire une prévision pour janvier 2012 à système fiscal inchangé.

1 - Indices de prix « restauration et cafés » et « boissons gazeuses, jus et sirops »



Source : Insee, indices des prix à la consommation.

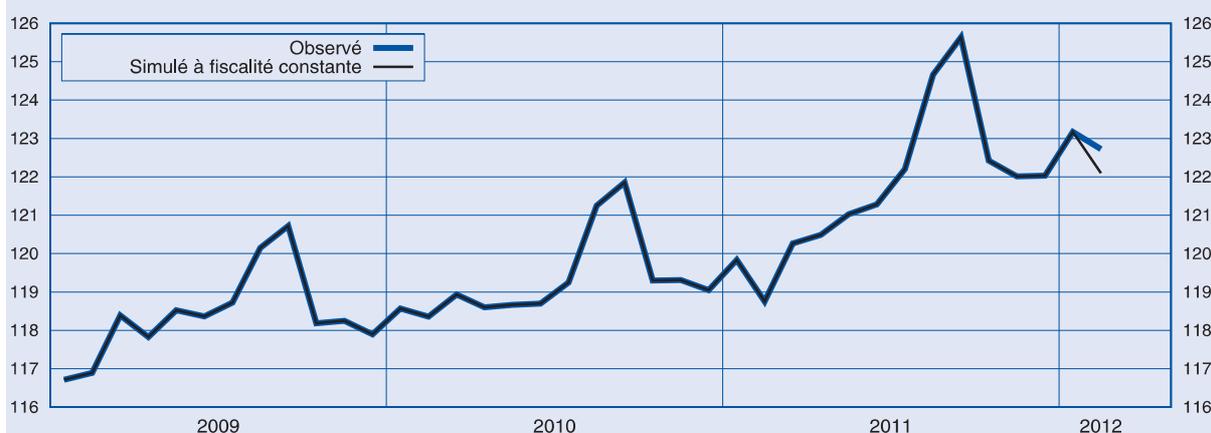
produits auraient ainsi baissé, de façon saisonnière, de 0,9 % en janvier (cf. graphique 2). Or, les prix effectivement observés n'ont baissé que de 0,4 % en janvier. L'écart de 0,5 point peut être attribué à l'effet de la diffusion de la hausse du taux réduit de TVA.

Ainsi, environ 40 %⁽⁵⁾ de la hausse de la fiscalité indirecte aurait été répercutée immédiatement en janvier sur les prix à la consommation. La diffusion devrait se poursuivre dans les mois à venir. Par ailleurs, des hausses de prix ont pu avoir lieu de façon anticipée en décembre 2011 : elles ne sont pas prises en compte ici.

Ce chiffre est un ordre de grandeur. Il repose en effet sur l'établissement d'un « contrefactuel » : quelle aurait été la trajectoire de l'indice s'il n'y avait pas eu de choc fiscal ? Pour construire ce contrefactuel, la prévision réalisée est, par nature, incertaine : en raison de cette incertitude, l'évaluation de la mesure de l'impact du changement de législation sur les prix est elle-même incertaine⁽⁶⁾. ■

(5) Rapport de l'écart d'inflation à l'impact théorique $0,5/1,3 = 38\%$
 (6) L'écart-type de l'impact du changement de fiscalité indirecte sur les prix est de 21 points de pourcentage.

2 - Prix simulés à fiscalité constante et prix observés des produits et services de l'inflation sous-jacente concernés par le changement de fiscalité



Note de lecture : les deux courbes se réfèrent à un indice de prix des produits et services de l'inflation sous-jacente concernés par le changement de fiscalité. L'indice « simulé à fiscalité constante » correspond à un indice à fiscalité inchangée.

Source : Insee, indices des prix à la consommation.

Emploi

Pour la première fois depuis le second semestre 2009, l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles a baissé au second semestre 2011. La nette contraction de l'emploi intérimaire a fortement contribué à ce recul.

D'ici mi-2012, la baisse de l'emploi se poursuivrait dans les secteurs marchands : 49 000 postes seraient supprimés au premier semestre 2012, après 54 000 au second semestre 2011.

Dans les secteurs non marchands, l'emploi serait à nouveau en hausse, en lien notamment avec l'augmentation du nombre d'entrées dans les dispositifs de contrats aidés : 33 000 emplois non marchands seraient ainsi créés d'ici mi-2012.

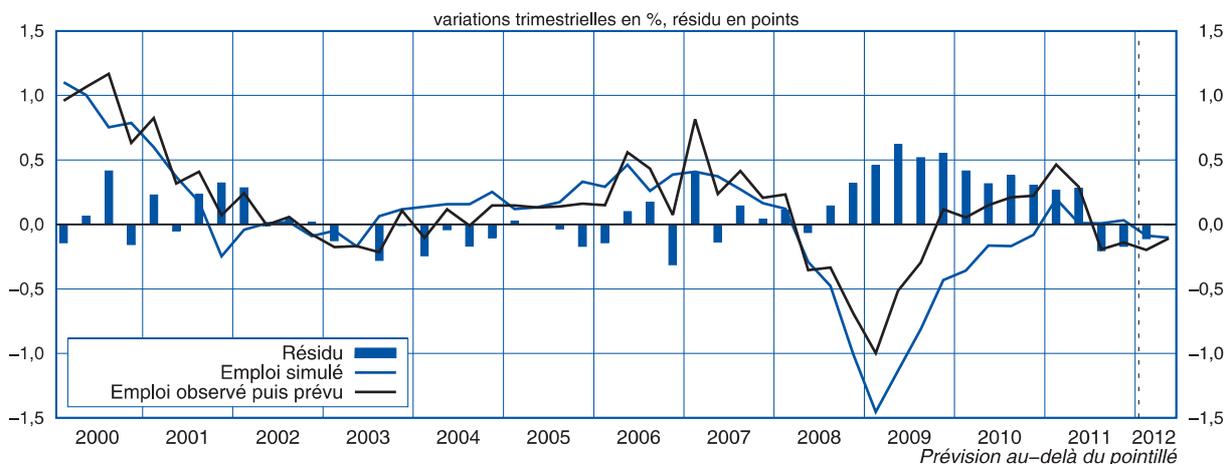
Au total, les pertes d'emplois des secteurs marchands et non marchands se poursuivraient au premier semestre 2012. Elles seraient néanmoins nettement moins nombreuses qu'au second semestre 2011 (-18 000 emplois après -70 000).

Dans les secteurs marchands, l'emploi reculerait début 2012

L'emploi salarié marchand non agricole a progressé en 2011, mais moins qu'en 2010 : 67 000 postes ont été créés contre 102 000 l'année précédente. L'emploi a été dynamique au premier semestre 2011 (+121 000) avant de reculer au second semestre 2011 (-54 000).

L'emploi marchand avait surpris par sa bonne tenue relative pendant la crise, au regard de la dégradation de l'activité, et par son dynamisme dès le début de l'année 2010 au moment de la reprise. Cette évolution plus favorable de l'emploi a duré jusqu'à mi-2011 (cf. graphique 1). Elle s'est depuis inversée : au second semestre 2011, l'emploi marchand a reculé davantage que ne le laissait attendre l'évolution de l'activité. D'ici juin 2012, la prévision suppose que progressivement l'emploi retrouverait un comportement plus habituel. Au total, l'emploi salarié marchand reculerait au premier semestre 2012, en lien avec la faiblesse de l'activité, et 49 000 postes seraient supprimés. Mi-2012, l'emploi marchand se situerait à son niveau de fin 2010 (cf. graphique 2).

1 - Emploi observé dans le secteur marchand non agricole, emploi simulé et résidu



Note de lecture : Le résidu de l'équation d'emploi est l'écart entre le taux de croissance de l'emploi observé et le taux de croissance de l'emploi simulé. Un résidu positif, comme observé entre le troisième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2011, indique que l'emploi observé a évolué de façon plus favorable que ne le laissaient attendre les comportements passés. À l'inverse, les résidus négatifs au troisième et quatrième trimestres 2011 semblent indiquer que l'emploi s'est davantage ajusté à la baisse.

Source : Insee

Le recul de l'emploi s'accroît dans l'industrie

Au premier semestre 2011, et pour la première fois depuis 10 ans, l'industrie avait créé des emplois (+5 000 postes). Avec le ralentissement de l'activité, l'emploi industriel (hors intérim) a reculé à nouveau au second semestre 2011 (-7 000 emplois) (cf. graphique 3). Ces pertes d'emplois s'accroîtraient au premier semestre 2012 (-31 000, soit -0,9 %).

La détérioration de l'emploi industriel apparaît encore plus marquée si l'on tient compte de l'évolution du nombre d'intérimaires en mission dans le secteur⁽¹⁾. Alors que le taux de recours à l'intérim dans l'industrie avait retrouvé au premier trimestre 2011 son niveau d'avant crise, de l'ordre de 7 % (cf. graphique 4), il a fortement chuté depuis. Le nombre d'intérimaires dans l'industrie a reculé dès le deuxième trimestre 2011 (-1 000 postes) et la baisse s'est ensuite accentuée au second semestre 2011 (-20 000 intérimaires). De façon habituelle en phase de ralentissement économique, le taux de recours à l'intérim dans l'industrie continuerait de baisser début 2012.

Baisse de l'emploi dans la construction

Dans la construction, la reprise de l'emploi n'a pas véritablement eu lieu. Les destructions d'emploi se sont ainsi poursuivies tout au long de l'année 2010 (-13 000 postes sur l'année) alors même que les autres secteurs marchands recommençaient à créer des emplois. Au premier semestre 2011, alors que l'activité du secteur regagnait en dynamisme, l'emploi est resté orienté à la baisse (-1 000 postes sur le semestre, soit -0,1 %). Le

(1) Dans la présentation sectorielle de l'emploi qui est réalisée ici, de même que dans les chiffres de l'emploi publiés par l'Insee, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire même s'ils effectuent une mission dans l'industrie ou la construction (cf. infra).

recul des effectifs dans la construction a été plus fort au second semestre 2011 (-11 000 postes). Il se poursuivrait au premier semestre 2012 (-2 000 postes)

Dans le tertiaire, les suppressions d'emplois s'atténuent

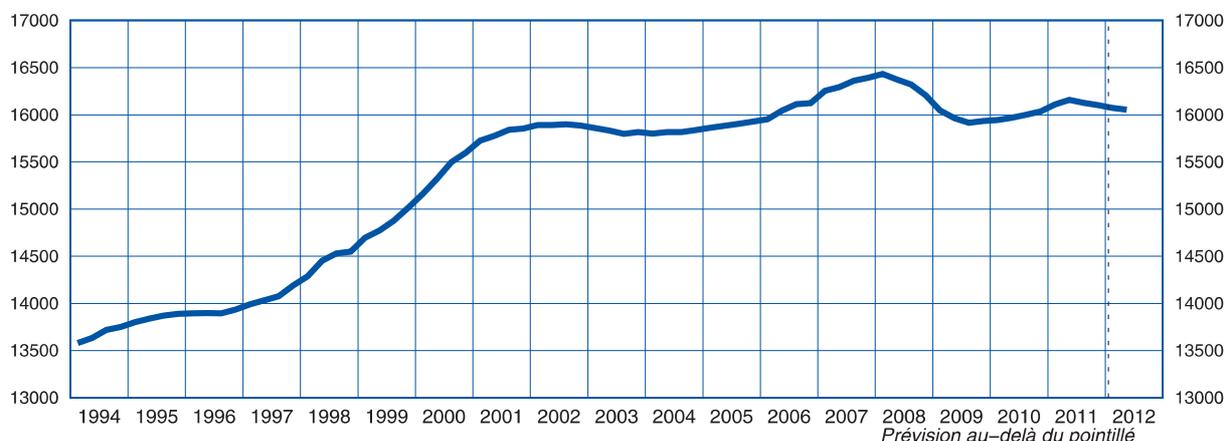
Au second semestre 2011, l'emploi dans le secteur tertiaire a reculé de 36 000 postes, après plusieurs semestres de hausse continue. Cette baisse provient essentiellement du recul de l'intérim. En effet, l'emploi intérimaire, qui est comptabilisé dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel sont réalisées les missions, a reculé de 34 000 postes (-5,6 %) durant le second semestre 2011. Il avait enregistré une croissance dynamique en 2010 (+97 000 postes) avant de ralentir au premier semestre 2011 (+12 000 postes). La baisse de l'intérim se poursuivrait au premier semestre 2012, à un rythme toutefois plus modéré (-10 000 postes).

Dans le tertiaire hors intérim, l'emploi a légèrement reculé fin 2011 (-2 000 au second semestre). Les effectifs continueraient de diminuer au premier semestre 2012 (-6 000). Au total, la baisse de l'emploi tertiaire marchand serait moins forte au premier semestre 2012 que fin 2011 (-16 000 postes, soit -0,1 %).

Hausse de l'emploi non marchand, grâce aux emplois aidés

En 2011, 18 000 emplois ont été perdus dans le secteur non marchand. Cette baisse provient en partie de l'évolution des contrats aidés (-53 000 bénéficiaires de contrats dans le secteur non marchand en 2011, cf. éclairage « Les contrats aidés en 2011 »). Le nombre de bénéficiaires pour l'ensemble des contrats aidés non marchands a en effet diminué à chaque semestre (cf. tableau 2).

2 - Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles



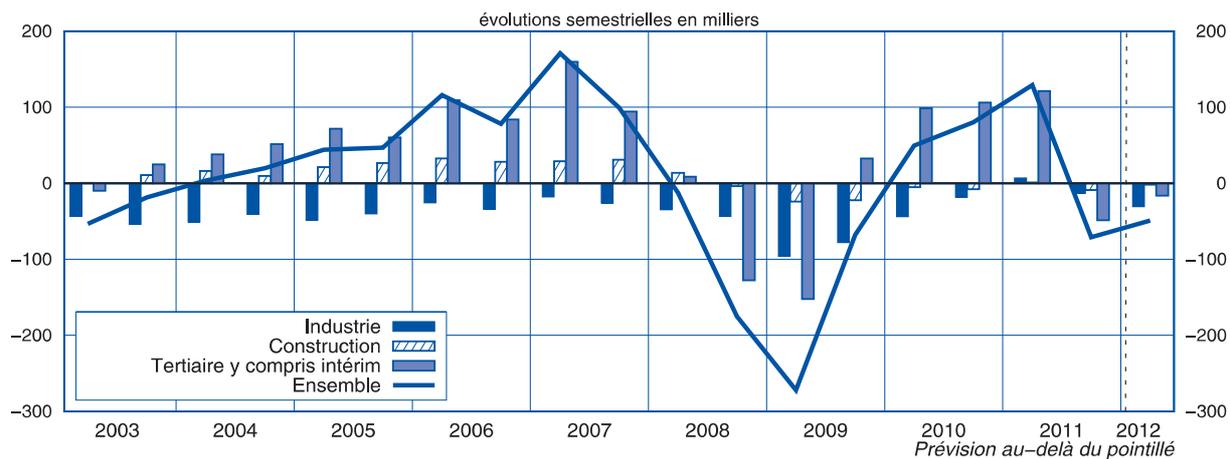
Source : Insee

La loi de finances pour 2012 prévoit 311 000 entrées dans les dispositifs de contrats aidés, après 347 000 observées en 2011 en France métropolitaine. Ces entrées seraient concentrées au premier semestre 2012 (206 000 entrées prévues après 182 000 observées au second semestre 2011),

faisant ainsi progresser le nombre de bénéficiaires de contrats non marchands d'ici mi-2012 (+29 000).

Au total, après une baisse au second semestre 2011 (-14 000), l'emploi non marchand serait de nouveau en hausse au premier semestre 2012 (+33 000). ■

3 - Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles



4 - Taux de recours à l'intérim selon les secteurs

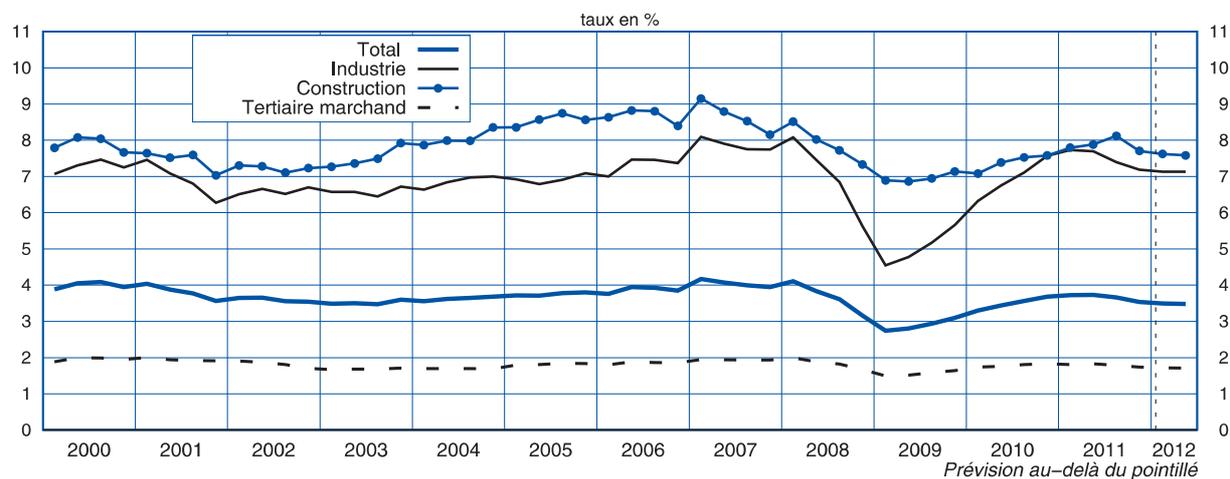


Tableau 1

Évolution de l'emploi

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS					Évolution de l'emploi sur la période (en %) CVS					Niveau en fin de période (en milliers) CVS				
	2010	2011	2011 S1	2011 S2	2012 S1	2010	2011	2011 S1	2011 S2	2012 S1	2010	2011	2011 S1	2011 S2	2012 S1
Salariés du secteur concurrentiel = (1)+(2)	148	80	133	-53	-31	0,8	0,4	0,7	-0,3	-0,2	17953	18033	18086	18033	18002
Secteurs principalement non marchands (1) (établissements privés seulement)	47	13	12	1	18	2,5	0,7	0,6	0,1	0,9	1917	1930	1929	1930	1948
Secteurs principalement marchands non agricoles (2) dont :	102	67	121	-54	-49	0,6	0,4	0,8	-0,3	-0,3	16036	16103	16157	16103	16054
Industrie	-61	-2	5	-7	-31	-1,8	-0,1	0,1	-0,2	-0,9	3298	3296	3303	3296	3265
dont :															
Industrie manufacturière	-64	-8	1	-9	-27	-2,1	-0,3	0,0	-0,3	-0,9	2933	2925	2934	2925	2898
Construction	-13	-12	-1	-11	-2	-0,9	-0,8	-0,1	-0,8	-0,1	1449	1438	1449	1438	1436
Tertiaire essentiellement marchand	176	81	118	-36	-16	1,6	0,7	1,0	-0,3	-0,1	11289	11370	11406	11370	11354
dont															
Commerce	4	20	20	0	-2	0,1	0,7	0,7	0,0	-0,1	3005	3026	3025	3026	3024
Services marchands (y compris intérim)	172	61	98	-37	-15	2,1	0,7	1,2	-0,4	-0,2	8283	8344	8381	8344	8330

	Créations d'emploi sur la période (en milliers)					Évolution de l'emploi sur la période (en %)				
	2010	2011	2011 S1	2011 S2	2012 S1	2010	2011	2011 S1	2011 S2	2012 S1
Secteurs principalement marchands non agricoles	102	67	121	-54	-49	0,6	0,4	0,8	-0,3	-0,3
Salariés agricoles	-4	-10	-5	-5	-5	-1,6	-4,5	-2,3	-2,3	-2,4
Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)	19	-18	-4	-14	33	0,3	-0,2	0,0	-0,2	0,4
Non-salariés	6	6	3	3	3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
EMPLOI TOTAL	123	45	116	-70	-18	0,5	0,2	0,4	-0,3	-0,1

Prévision

(1) Secteurs OQ privé

(2) Secteurs DE à MN + RU

Note de lecture : 31 000 emplois seraient perdus dans le secteur concurrentiel durant le premier semestre 2012. Cela correspond à une baisse de 0,2 % sur le semestre. Ce secteur comprendrait au 30 juin 2012, 18 002 000 salariés.

Source : Insee

Tableau 2

Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand

en milliers

	2009	2010	2011 S1	2011 S2	2011	2012 S1
CUI-CAE (remplace CAE+CAV au 01/01/10)	-	241	-19	-21	-40	29
Contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE)	70	-163	-4	-4	-8	0
Contrats d'avenir (CAV)	-10	-63	-3	-2	-5	0
Contrats Emploi-jeunes	-3	-2	0	0	0	0
Total	57	13	-26	-27	-53	29

Prévision

Note : Y compris avenants de reconduction

Champ : France métropolitaine

Sources : Dares, tableau de bord des politiques de l'emploi, calculs Insee

Éclairage - Les contrats aidés en 2011

Les contrats aidés diminuent, par des aides directes ou indirectes, les coûts d'embauche ou de formation de certains salariés pour les employeurs. Ces emplois aidés sont, en général, destinés prioritairement à des publics cibles, tels les personnes les plus éloignées de l'emploi ou les jeunes. En 2011, hors des contrats en alternance, la quasi-totalité des nouveaux bénéficiaires de contrats aidés sont titulaires d'un contrat unique d'insertion (CUI). Ce contrat, entré en vigueur le 1er janvier 2010, a remplacé les contrats du plan de cohésion sociale : dans le secteur marchand, le CUI se substitue ainsi au contrat initiative emploi (CIE) et au contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) ; dans le secteur non marchand, le CUI remplace le contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV).

Les contrats aidés sont souvent utilisés de manière contra-cyclique : lorsqu'un ralentissement économique survient, le volume des contrats aidés peut ainsi être augmenté rapidement pour atténuer l'effet des pertes d'emploi et la montée du chômage qui en résulte.

À court terme, l'effet de ces contrats sur l'emploi n'est cependant pas le même selon qu'ils s'appliquent au secteur marchand ou au secteur non marchand. Dans le secteur non marchand, le nombre d'emplois créés est simplement égal à la différence entre les contrats signés ou reconduits et les sorties de contrats au cours de l'année. En revanche, dans le secteur marchand, une partie des emplois exercés dans le cadre d'un dispositif d'aide auraient été créés même si le dispositif n'avait pas existé. On parle dans ce cas d'effets d'aubaine ou de substitution, dont l'ampleur peut différer d'un contrat à l'autre. L'effet sur l'emploi des contrats aidés dans le secteur marchand est ainsi moindre que la variation du nombre des bénéficiaires. Cet effet est estimé à partir d'études empiriques (Dares, 1996). Les évaluations sont donc à ce titre entachées d'une certaine incertitude.

Ces évaluations ne sont par ailleurs valides qu'à court terme. Les évaluations de long terme nécessiteraient de prendre en compte :

- toutes les conséquences que les dispositifs entraînent sur le marché du travail (ajustement des salaires, des taux d'activité...),
- leurs effets sur le capital humain, notamment la modification de la capacité d'insertion des bénéficiaires sur le marché du travail,
- l'impact du mode du financement des dispositifs sur l'économie.

La prise en compte de ces différents effets de long terme serait susceptible de modifier sensiblement les évaluations présentées ici.

Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés du secteur non marchand diminue en 2011

En 2011, l'emploi aidé dans le secteur non marchand a diminué de 53 000 postes, après une hausse de 13 000 postes l'année précédente. Le nombre total de contrats aidés non marchands signés ou reconduits a diminué par

rapport à 2010, passant de 377 000 à 347 000 en 2011 (cf. *tableau*), tandis que les sorties de contrats ont été plus nombreuses qu'en 2010 (400 000 contre 364 000). Fin 2011, 202 000 personnes bénéficient de contrats aidés dans le secteur non marchand.

Le CUI s'est désormais totalement substitué aux autres contrats : les contrats d'accompagnement vers l'emploi et les contrats d'avenir, qui étaient encore au nombre de 13 000 fin 2010, ont quasiment disparu fin 2011.

Hausse des contrats aidés du secteur marchand en 2011, grâce à la progression de la formation en alternance

Fin 2011, le nombre de bénéficiaires des contrats aidés⁽¹⁾ du secteur marchand est de 656 000, soit une hausse de 17 000 par rapport à 2010. L'effet global des contrats aidés du secteur marchand sur l'évolution de l'emploi aurait toutefois été faible : 5 000 emplois auraient été créés en 2011 une fois tenu compte des effets d'aubaine et de substitution.

Plus de 90 % des contrats aidés dans le secteur marchand sont des formations en alternance : fin 2011, les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation comptaient 605 000 bénéficiaires, en progression de 36 000 postes par rapport à 2010. Les entrées dans ces dispositifs ont été plus nombreuses en 2011 qu'en 2010 : 458 000 entrées contre 428 000 l'année précédente. Le nombre d'entrées a augmenté pour les deux types de contrats en alternance : 290 000 entrées en contrat d'apprentissage (après 284 000) et 169 000 entrées en contrat de professionnalisation (après 144 000).

Les 10 % de contrats aidés restants dans le secteur marchand sont des contrats abaissant les coûts salariaux, parmi lesquels le CUI est prédominant. En 2011, le nombre de bénéficiaires de ce contrat a diminué de 11 000 pour atteindre 45 000 en fin d'année. Les entrées enregistrées en CUI marchand (51 000) ont été en effet moins nombreuses que le nombre de sorties (61 000). Les deux contrats que le CUI remplace (le CIE et le CI-RMA), qui ne comptent plus de nouveaux entrants depuis 2010, n'ont plus de bénéficiaires fin 2011. Par ailleurs, le nombre des bénéficiaires des dispositifs d'exonérations de charges sociales en zone de revitalisation rurale (ZRR) ou en zone de redynamisation urbaine (ZRU) se stabilise sur l'année (à 6 000 bénéficiaires fin 2011) après trois ans de baisse. Au total, 51 000 personnes sont bénéficiaires des contrats aidés fin 2011, soit 18 000 de moins que fin 2010. ■

(1) Contrat unique d'insertion (CUI), alternance (contrat de professionnalisation, d'apprentissage), exonérations de charges sociales en ZRR et ZRU.

Bibliographie

Dares, 1996, « 40 ans de politique de l'emploi », décembre, *La Documentation française*.

Dares, 2010, « Les employeurs et les contrats aidés : motivations et processus de recrutement », *Dares Analyses* n° 041.

Les dispositifs d'aide à l'emploi : flux et nombre de bénéficiaires

données brutes en milliers

	Flux d'entrées (y.c. reconduction de contrat)				Variation du nombre de bénéficiaires (glissement annuel en fin d'année)				Nombre de bénéficiaires (stock en fin d'année)			
	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
Emploi aidé dans le secteur non marchand	276	359	377	347	-63	57	13	-53	184	241	254	202
dont												
CUI non marchand	0	0	377	347	0	0	241	-40	0	0	241	202
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	169	260	0	0	-48	70	-163	-8	102	172	8	0
Contrat d'Avenir	106	98	0	0	-10	-10	-63	-5	78	68	5	0
Emplois Jeunes	1	0	0	0	-4	-3	-2	0	5	2	0	0
Emploi aidé dans le secteur marchand*	543	550	547	515	-118	-68	-33	17	740	672	639	656
Abaisssement des coûts salariaux	75	124	119	57	-101	-35	-32	-18	137	101	69	51
dont												
CUI marchand	0	0	113	51	0	0	55	-11	0	0	55	45
Exonérations de charges sociales (ZRR et ZRU)	13	7	6	6	-2	-6	-1	0	12	7	6	6
Contrat jeune en entreprise	0	0	0	0	-77	-54	-3	0	58	4	1	1
Contrat initiative emploi (ancienne et nouvelle formule)	36	100	0	0	-19	33	-74	-6	48	80	6	0
CI-RMA (ancienne et nouvelle formule)	26	17	0	0	-4	-8	-9	-1	19	10	1	0
Formation en alternance	468	425	428	458	-17	-33	-1	36	603	570	570	605
dont												
Apprentissage	293	284	284	290	2	-4	1	15	407	404	404	419
Professionnalisation	175	141	144	169	-19	-29	-2	21	196	167	165	186

* hors mesures générales comme les allègements généraux de cotisations sociales et réduction du temps de travail

Sources : Dares, Agence de services et de paiement (ASP)

Chômage

Au quatrième trimestre 2011, le taux de chômage a continué d'augmenter. Il s'est établi à 9,4 % de la population active en France métropolitaine (9,8 % y compris Dom).

Au premier semestre 2012, la hausse du chômage se poursuivrait en France métropolitaine. Avec le ralentissement de l'activité, l'emploi continuerait en effet de baisser. Mi-2012, le taux de chômage s'éleverait à 9,7 % (10,1 % y compris Dom).

Au quatrième trimestre 2011, le taux de chômage atteint 9,4 % de la population active

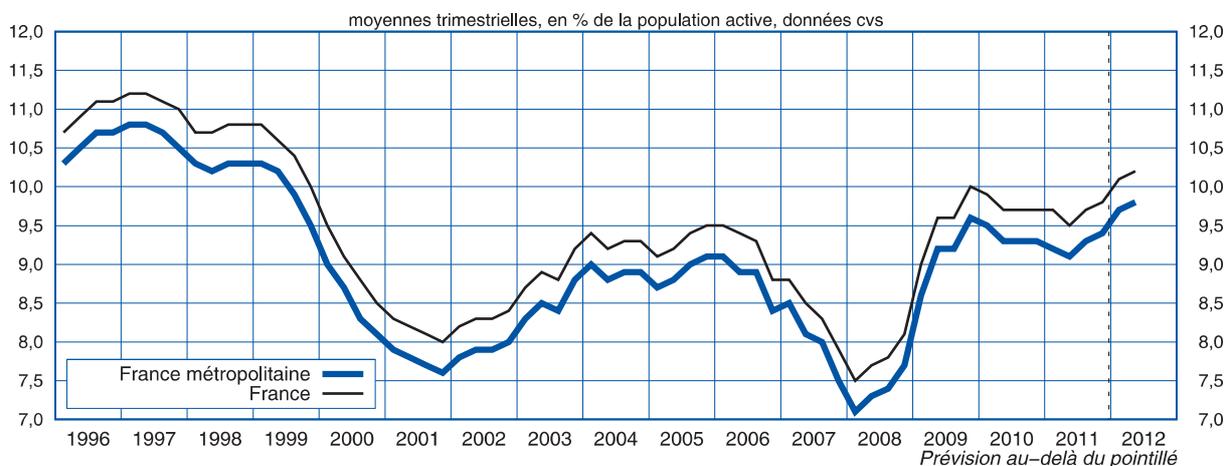
Après avoir reculé de 0,5 point entre fin 2009 et mi-2011, le taux de chômage en France métropolitaine a progressé de 0,3 point au second semestre 2011. Il atteint 9,4 % de la population active au quatrième trimestre 2011 (9,8 % y compris Dom), soit 2,7 millions de chômeurs. Dans un contexte de ralentissement de l'emploi, il a augmenté de 0,1 point au quatrième trimestre 2011, après une augmentation de 0,2 point au troisième trimestre (cf. graphique 1).

La hausse du chômage touche principalement les hommes de moins de 50 ans

Le taux de chômage des personnes de 25 à 49 ans a augmenté de 0,4 point au deuxième semestre 2011 (cf. graphique 2). Il s'établit à 8,6 % au quatrième trimestre 2011 et a ainsi dépassé son pic de fin 2009. Cette augmentation touche essentiellement les hommes : le taux de chômage des hommes de 25 à 49 ans progresse de 0,5 point au quatrième trimestre 2011, alors que celui des femmes est stable. En effet, les pertes d'emplois concernent principalement des emplois en intérim (cf. fiche « Emploi »), où les hommes sont fortement représentés.

Le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans progresse aussi, de 0,7 point au second semestre 2011. Mais cette population a un comportement d'activité très spécifique. En effet, un grand nombre de jeunes de moins de 25 ans poursuivent leurs études sans travailler parallèlement et sont de ce fait inactifs. Lorsque l'on rapporte le nombre de jeunes chômeurs à la population totale des 15-24 ans, la proportion de chômeurs est plus faible : elle s'établit à 8,4 % au quatrième trimestre 2011, 0,8 point au-dessus de la part des chômeurs dans

1 - Taux de chômage au sens du BIT



France = France métropolitaine+Dom
Champ : Population des ménages, personnes de 15 ans ou plus

Source : Insee, enquête Emploi

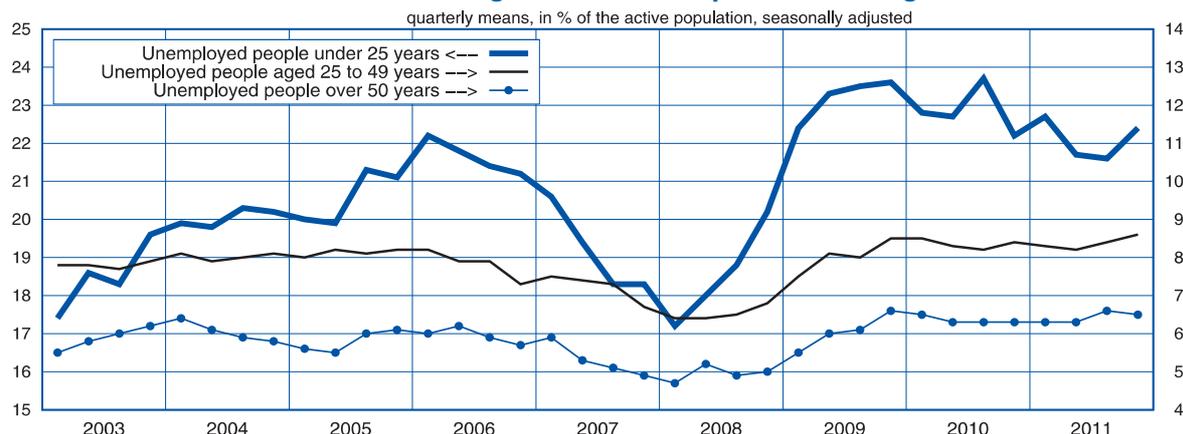
la population des 25-49 ans, alors que le taux de chômage des jeunes, de 22,4 %, dépasse de près de 14 points celui des 25-49 ans.

Le taux de chômage des personnes de 50 ans et plus a très légèrement baissé au quatrième trimestre 2011 : il perd 0,1 point à 6,5 % des actifs, après une hausse de 0,3 point au troisième trimestre.

Hausse du chômage d'ici le deuxième trimestre 2012

À l'horizon de la prévision, le taux de chômage augmenterait de nouveau, en lien avec la faiblesse de l'activité économique et la dégradation de l'emploi. Il s'établirait à 9,7 % en France métropolitaine mi-2012 (10,1 % y compris Dom). Au premier semestre 2012, l'emploi total baisserait (-28 000), alors que la population active continuerait de croître à un rythme soutenu (+69 000 personnes, cf. tableau). ■

2 - Taux de chômage au sens du BIT par tranche d'âge



Champ : Population des ménages en France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus
Source : Insee, enquête Emploi

Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage en France métropolitaine

en moyenne trimestrielle, en milliers

	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 T4	2012 T1	2012 T2	2009	2010	2011	2012 S1
	Variations trimestrielles										Variations annuelles			
Population des 15-64 ans	32	33	34	35	19	4	-7	-13	-16	-15	123	135	3	-31
Population des 15-59 ans	-26	-24	-23	-23	-12	-8	-6	-7	-10	-13	-116	-96	-34	-23
Population active	14	-29	40	17	48	25	37	15	35	34	237	43	125	69
dont :														
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	40	40	40	40	41	41	41	41	36	36	148	159	164	72
(b) Effets de flexion estimés	0	0	0	0	1	2	0	-1	0	0	-7	1	2	0
(c) Effets estimés des politiques publiques	2	-1	-5	-1	-1	-2	-5	-2	-1	-2	0	-5	-10	-2
(d) Autres fluctuations de court terme (résidu)	-27	-68	5	-22	6	-16	2	-24	0	0	96	-112	-32	0
Emploi	24	23	34	38	56	58	-5	-35	-19	-9	-291	118	73	-28
Rappel : Emploi en fin de période	17	30	38	39	73	42	-52	-18	-19	1	-225	123	45	-18
Chômage BIT	-9	-52	6	-21	-8	-33	42	50	54	43	528	-76	52	97
	Moyenne trimestrielle										Moyenne au dernier trimestre de la période			
Taux de chômage BIT (%)														
France métropolitaine	9,5	9,3	9,3	9,3	9,2	9,1	9,3	9,4	9,6	9,7	9,6	9,3	9,4	9,7
France (y compris Dom)	9,9	9,7	9,7	9,7	9,7	9,5	9,7	9,8	10,0	10,1	10,0	9,7	9,8	10,1

Prévisions

Note de lecture : Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage. Pour l'estimation du chômage, l'emploi est comptabilisé en milieu de trimestre ; dans la fiche emploi, il est présenté en fin de trimestre.

Source : Insee

Salaires

En 2011, le salaire mensuel de base (SMB) a légèrement accéléré en termes nominaux (+2,2 % après +1,8 % en 2010), tout comme le salaire moyen par tête (SMPT) (+2,5 % après +2,1 %). Cette accélération résulte en grande partie de la transmission progressive de la hausse de l'inflation aux salaires. Pour autant, la situation du marché du travail a pesé sur le pouvoir de négociation des salariés. En termes réels, le SMB a stagné (+0,1 % après +0,6 %), tandis que le SMPT a seulement légèrement augmenté (+0,5 % après +0,9 %).

Au premier semestre 2012, les salaires nominaux resteraient relativement dynamiques, dans le sillage de l'inflation. Les acquis de croissance pour 2012 à l'issue du deuxième trimestre atteindraient +2,0 % pour le SMB et +1,6 % pour le SMPT. Les salaires réels seraient cependant quasiment stables. Les acquis de croissance pour 2012 seraient de +0,1 % pour le SMB réel et de -0,2 % pour le SMPT réel à l'issue du premier semestre.

Dans les administrations publiques, le SMPT nominal a crû en 2011 au même rythme qu'en 2010 (+1,6 %). En termes réels, il a reculé (-0,5 % après +0,4 % en 2010), recul qui se poursuivrait début 2012 (-1,0 % d'acquis de croissance mi-2012 pour le SMPT réel).

Les salaires nominaux ont accéléré en 2011 mais les salaires réels ont stagné

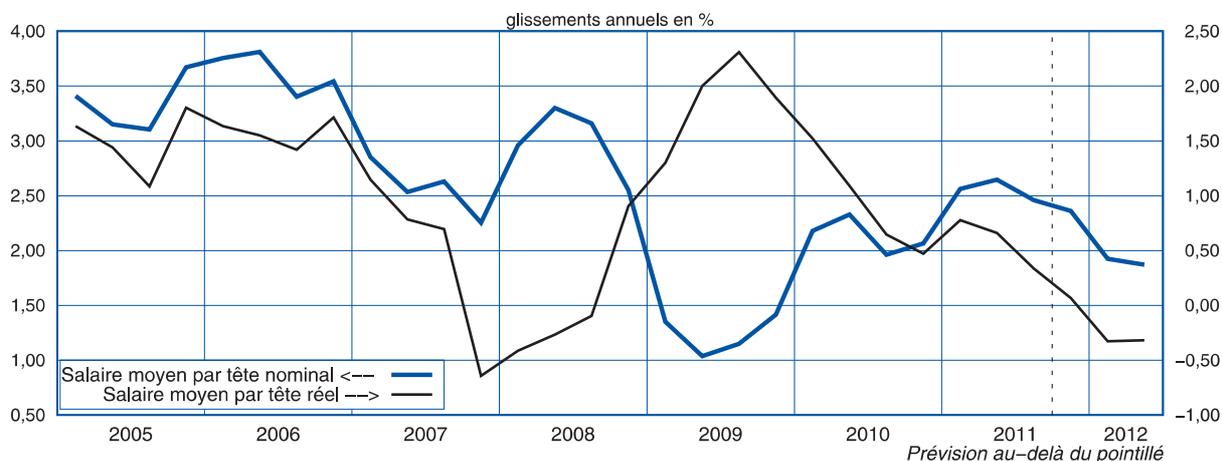
En 2011, le salaire mensuel de base (SMB)⁽¹⁾ nominal a accéléré : +2,2 % après +1,8 % en 2010 (cf. tableau). L'augmentation de l'inflation à partir de mi-2010, dans le sillage de la hausse des cours des matières premières, s'est répercutée progressivement aux salaires nominaux. En particulier, la revalorisation annuelle du Smic au 1^{er} janvier 2011 a été plus élevée qu'en 2010⁽²⁾ (+1,6 % contre +0,5 %). Le niveau élevé du chômage a toutefois limité le pouvoir de négociation des salariés et les gains de salaire réel ont été limités : le SMB réel est resté stable en 2011 (+0,1 %).

Le salaire moyen par tête (SMPT) a suivi une dynamique similaire au SMB en 2011 (cf. graphique). En outre, au premier semestre, le SMPT a bénéficié d'importants versements de primes. Au second semestre, le dispositif de prime, pour les salariés d'entreprises dont les dividendes progressent, a contribué à soutenir le SMPT. Au

(1) Pour une définition des termes SMB et SMPT, cf. lexique à la fin de la note : « Les mots de la conjoncture ».

(2) La législation sur le Smic a changé à partir de 2010 ; la revalorisation intervient désormais le 1^{er} janvier et non plus le 1^{er} juillet. La revalorisation annuelle du Smic en 2009 s'est faite le 1^{er} juillet 2009, celle du 1^{er} janvier 2010 était modérée car elle ne tenait compte que des évolutions des prix et du salaire horaire de base ouvrier au cours du second semestre 2009.

Évolution du salaire moyen par tête (SMPT), nominal et réel



Champ : Secteur marchand non agricole

Sources : Dares, Insee

total, le SMPT a accéléré en termes nominaux en 2011 (+2,5 % après +2,1 % en 2010), et bien qu'ayant ralenti en 2011, le SMPT réel a conservé un peu de dynamisme (+0,5 % après +0,9 %).

Les salaires réels resteraient stables au premier semestre 2012

Début 2012, les mécanismes d'ajustement des salaires à l'inflation continueraient de soutenir les salaires nominaux. Les revalorisations du Smic, de 2,1 % le 1^{er} décembre 2011⁽³⁾ puis de 0,3 % le 1^{er} janvier 2012, ont été plus importantes que celle de l'année passée (+1,6 % le 1^{er} janvier 2011). *A contrario*, le montant des primes versé début 2012 serait moins important que celui versé 2011, notamment dans le secteur financier. En termes nominaux les acquis de croissance à l'issue du deuxième trimestre 2012 seraient de +2,0 % pour le SMB et de +1,6 % pour le SMPT.

Face au regain d'inflation au premier semestre 2012, les salaires réels stagneraient. À court terme, l'ajustement des salaires aux prix est en effet retardé, en particulier dans le cas d'un choc d'inflation importée, dû à une hausse des cours des matières premières. En outre, la dégradation du marché du

(3) Lorsque l'indice des prix à la consommation des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé, atteint un niveau correspondant à une hausse d'au moins 2 % par rapport à l'indice constaté lors de l'établissement du salaire minimum de croissance immédiatement antérieur, alors le salaire minimum de croissance est relevé dans la même proportion à compter du premier jour du mois qui suit la publication de l'indice entraînant ce relèvement.

travail pèserait sur les évolutions salariales d'ici juin 2012. Au final, les acquis de croissance à l'issue du premier semestre seraient de +0,1 % pour le SMB réel et -0,2 % pour le SMPT réel.

Baisse des salaires réels dans les administrations publiques

L'indice minimum de la Fonction publique a été revalorisé de 1,0 % au 1^{er} janvier 2011 et le dispositif de Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)⁽⁴⁾ a été reconduit de manière plus large qu'en 2010. Mais le point d'indice a été gelé en 2011 (après +0,5 % au 1^{er} juillet 2010). De fait, si le SMPT des administrations publiques a augmenté aussi vite en 2011 qu'en 2010 (+1,6 % chaque année), il a diminué en termes réels (-0,5 % après +0,4 %).

Début 2012, le SMPT des administrations publiques ralentirait et l'acquis de croissance à l'issue du deuxième trimestre serait de +0,9 % pour le SMPT nominal et de -1,0 % pour le SMPT réel. ■

(4) La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) 2011 est une indemnité qui concerne les fonctionnaires et les agents de l'État qui ont subi une perte de pouvoir d'achat entre 2006 et 2010. En 2010, elle n'était versée qu'aux seuls fonctionnaires ayant atteint l'indice sommital d'un grade depuis au moins quatre ans. Les conditions d'accès au dispositif ont été élargies en 2011.

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolutions en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels						Moyennes annuelles		
	2011				2012		2010	2011	2012 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,6	0,5	0,5	0,6	0,7	0,6	1,8	2,2	2,0
Salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	0,9	0,7	0,2	0,6	0,4	0,6	2,1	2,5	1,6
Salaire moyen par tête dans les administrations publiques (APU)							1,6	1,6	0,9
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	0,7	0,5	0,3	0,7	0,7	0,5	1,2	2,0	1,9
SMB réel	-0,1	0,0	0,2	-0,1	0,0	0,2	0,6	0,1	0,1
SMPT réel (SMNA)	0,2	0,1	-0,2	-0,1	-0,2	0,1	0,9	0,5	-0,2
SMPT réel (APU)							0,4	-0,5	-1,0

■ Prévission

Source : Insee